PARTI SOCIALISTE
Conseil national du samedi 8 juin 1996 (Matinée)

Sommaire

Le président (Michel Delebarre) 1
Daniel Vaillant 2
Lionel Jospin 7
Paul Quilès 13
Pierre Guidoni 20
Henri Emmanuelli 21
Alain Richard 24
Laurence Rossignol 26
Lionel Jospin 28
Henri Emmanuelli 33
Jean-Christophe Cambadélis 35
Jack Lang 38

La séance est ouverte sous la présidence de Michel Delebarre.

Le président (Michel Delebarre)

Si vous voulez bien vous asseoir, je vais vous donner l'économie générale de notre Conseil national.

Notre Conseil national va se dérouler de la façon suivante :

Il démarrera par ce qui a motivé votre déplacement, l'intervention de Daniel Vaillant... (quelques sourires)...

- puis l'intervention du Premier Secrétaire, Lionel Jospin,
- puis Paul Quilès fera le point sur le débat sur la défense,
- une intervention de Pierre Guidoni,
- s'il le faut vraiment, quelques interventions sur la défense, mais peu nombreuses,
- puis vote du texte sur la défense,
- puis "Les Acteurs de la démocratie", à commencer par Jean-Christophe Cambadélis sur le déroulement du débat qui a eu lieu dans les fédérations et au niveau national,
- puis Jack Lang présentera le rapport sur "Les Acteurs de la démocratie",
- puis débat,

le tout nous acheminant, dans l'après-midi, à une heure compatible avec votre retour, c'est-à-dire pas trop tard. D'ores et déjà, ceux qui ont prévu des interventions sont priés de les raccourcir... (rires)... de façon que nous puissions en retenir l'essentiel, c'est-à-dire ce qui intéressera tout le monde.

Merci d'avance et je donne la parole à Daniel Vaillant.

Fondation Jean-Jaurès

Daniel Vaillant

Chers camarades, le Rapport d'activité que je vous présente au nom du Bureau national couvre la période s'étendant du 11 mai 1996 jusqu'à ce jour. C'est donc un délai rapproché. Ces quelques semaines ont été marquées par les débats sur la réforme du service national et les déclarations du Président de la République, la mobilisation syndicale face aux projets du gouvernement dans les services publics, notamment dans l'audiovisuel, à France-Télécom et à EdF-GdF, la situation en Corse et les déclarations inqualifiables et désormais habituelles du Gard des Sceaux contre les socialistes et, ne l'oublions pas, l'assassinat de sept moines français en Algérie.

Sur le plan international, cette courte période a été marquée par une actualité lourde : la défaite de Shimon Peres aux élections israéliennes et les menaces que le nouveau Premier Ministre et les partis religieux font planer sur le processus de paix et peut-être sur l'équilibre de la société israélienne, les élections générales en Inde, la mutinerie en République centrafricaine, les élections en Tchéquie.

Notre vie interne a été consacrée, pour l'essentiel, au deuxième grand débat thématique "Les Acteurs de la démocratie", avec le rassemblement national des Secrétaires de section du 12 mai à la Mutualité, les Assises citoyennes décentralisées du samedi 1er juin et l'élaboration d'un texte préparatoire de la commission plénière que Jack Lang vous présentera dans quelques instants.

Le débat sur la réforme du service national.

Les déclarations du Président de la République sur la défense nationale et sa décision solitaire ("j'ai décidé") sur la réforme du service national ont provoqué un débat approfondi au Bureau national du 29 mai. Jacques Chirac impose la fin du service militaire obligatoire, y substitue un Rendez-vous Citoyen et engage la professionnalisation de l'armée.

Le Parti Socialiste critique les orientations du Président de la République sur plusieurs aspects, et d'ailleurs, on a envoyé immédiatement un argumentaire aux fédérations en perspective des débats, notamment, dans les Assises citoyennes :

- la confusion des responsabilités entre le Président de la République et l'Assemblée Nationale qui, au regard de l'article 34 de la Constitution, est seule compétente pour voter une telle réforme ;
- l'absence de débats géostratégiques préalables et surtout le retour implicite mais clair à une politique atlantiste ;
- l'incohérence qui consiste à débattre de la loi de programmation militaire de 1997-2002 avant même que la réforme du service national et le formatage de nos armées soient clairement définis ;
- l'impasse sur toute proposition en matière de défense européenne sauf à proposer une hypothétique édification d'un pilier européen de l'OTAN ;
- la sous-estimation des menaces potentielles à court, moyen et long terme ;
- l'abandon de la conscription qui interdit pour l'avenir toute adaptation rapide et efficace de nos forces armées pour faire face à des menaces.

Paul Quilès s'exprimera tout à l'heure et le Conseil national aura aujourd'hui, ce matin, à prendre les décisions qui s'imposent par rapport à cette question de

manière que, ensuite, le débat sur “Les Acteurs de la démocratie” puisse avoir lieu en séance plénière du Conseil national.
La mobilisation syndicale dans les services publics.
Le Parti Socialiste a salué et soutenu les diverses initiatives syndicales de protestation et de mobilisation contre les propos indignes d’un Premier Ministre sur les agents de l’Etat et des entreprises publiques.
Concernant les réformes de statuts, le Parti Socialiste est opposé à la privatisation de France-Télécom en raison des risques que cela ferait courir aux usagers et à l’emploi. Le statut actuel de France-Télécom, instauré en 1990, lui a permis de concilier efficacement sa mission d’intérêt général, sa performance économique, tout en organisant des alliances internationales.
La privatisation de France-Télécom ne découle nullement des règles communautaires, elle est uniquement liée aux profits que tireront du démantèlement d’un service public performant des industriels proches du pouvoir en place à l’affût de cette nouvelle proie. Le Parti Socialiste, notamment par la voix de Ségolène Royal dans un communiqué qui a été adopté, estime que le processus en cours n’est pas irréversible et qu’il faudra réintégrer France-Télécom dans le secteur public.
A propos d’EdF-GdF, le Parti Socialiste, de la même manière que je le disais à l’instant, a solennellement demandé au gouvernement de faire prévaloir le principe de subsidiarité lors du Conseil des Ministres européens de l’Energie, le 20 juin, et de s’opposer à tout projet de directive qui démantèlerait un secteur essentiel à la vie de la Nation et qui aboutirait à l’abandon du monopole de la distribution et au reniement des fondements du service public.
La situation en Corse et les déclarations inqualifiables du Garde des Sceaux.
Les initiatives prises autour de la question corse illustrent au plus près le caractère pusillanime et incantatoire de la politique gouvernementale.
Des assertions mensongères du Garde des Sceaux - qui ont nécessité une adresse de Laurent Fabius au Président de la République, une intervention dans le débat de deux anciens Premiers Ministres socialistes et un communiqué du Bureau national - aux affirmations sans lendemain d’Alain Juppé sur la nécessité du dialogue et de la fermeté, l’action du gouvernement s’inspire de principes à géométrie variable et excelle dans le double langage.
Les problèmes corses sont assurément très difficiles, personne ne détient la solution miracle, mais l’attitude du gouvernement ne peut que conduire à un échec.
Depuis le statut JOXE de 1991, la Corse a fait l’expérience d’une décentralisation avancée. Il est opportun de débattre, dans le respect de l’état de droit, d’une nouvelle étape pour un statut original donnant à la Corse des pouvoirs autonomes dans la République.
Lionel Jospin s’est exprimé sur ce sujet dans un article récent, mais cela implique une nouvelle conception du développement économique, social et culturel de l’île, et non l’annonce précipitée et intempestive d’une zone franche qui ne ferait qu’aggraver la relation avec le continent.
La tragédie algérienne et l’assassinat de sept moines français en Algérie.

Fondation Jean Jaurès

C’est avec stupeur et un sentiment d’horreur que le monde a appris à la fin du mois de mai l’acte tragique commis par un groupe islamiste, adepte de l’action terroriste, se réclamant d’une fraction armée du GIA.
Le Premier Secrétaire a répondu favorablement à la proposition de M. Bayrou, au nom de Force Démocrate, d’organiser un hommage solennel de toutes les familles politiques, éthiques ou religieuses, à l’exception du Front National, sur le Parvis des Droits de l’Homme, au Trocadéro, à la mémoire des sept moines assassinés.
Ces exécutions s’ajoutent à la liste funèbre des exactions commises depuis le début du drame algérien. Mais, à l’évidence, l’assassinat de ces hommes, au regard de leur vocation et de leur dévouement à l’Algérie, porte à un niveau rarement atteint la barbarie et l’absurde. Les démocrates et tous les partisans de la tolérance sont les victimes désignées de ceux qui ont choisi la voie de l’intégrisme et de l’obscurantisme.
Sur le plan international, nous avons été évidemment touchés, déçus, par la défaite de Shimon Peres.
Pour nous, la période récente a été marquée par ces élections du 29 mai. Avec Ytzak Rabin, Shimon Peres était la figure emblématique du processus de paix lancé à Oslo, qui a fondé le dialogue entre Israéliens et Palestiniens. L’alternance est, certes, le jeu naturel des démocraties, mais l’enjeu cette fois est tout autre. L’importante représentation des partis religieux à la Knesset laisse mal augurer de la capacité d’autonomie du nouveau Premier Ministre Benyamin Netanyahou. A l’évidence, l’unité des principaux pays arabes, la lucidité et la détermination des responsables de l’OLP, une action diplomatique européenne forte seront plus qu’indispensables pour préserver les chances de la paix dans cette partie du monde.
La diplomatie française doit s’adapter à cette nouvelle donne stratégique et faire preuve d’une cohérence politique plus soutenue.
Il y a eu aussi des élections en Inde.
600 millions d’indiens ont voté du 27 avril au 7 mai pour renouveler les 545 sièges de la chambre basse. Trois faits importants ont marqué cette élection :
- la défaite sans précédent du Parti du Congrès,
- l’irrésistible montée en puissance du Parti nationaliste hindou,
- le succès de l’alliance de centre gauche, constitué autour du parti Janatal Dal (candidat à l’Internationale Socialiste).
L’enjeu politique principal était de barrer la route du pouvoir au Parti Nationaliste. Nous savons aujourd’hui que cela est réalisé par une coalition constituée autour du Janata Dal (l’un de ses responsables occupe le poste de Premier Ministre).
Les incidents en République Centrafricaine.
J’évoquerai rapidement la mutinerie en Centre-Afrique et l’intervention des militaires français qui doit nous interroger sur les objectifs de la présence française en République Centrafricaine, en vertu d’accords de défense signés en 1960.

La non renégociation de ces accords a placé les troupes françaises devant un choix détestable : laisser libre cours à une aventure militaire ou soutenir un régime élu mais qui n'a pas su, ni voulu jeter les bases d'une cohésion nationale.
Ces tragiques événements commandent une redéfinition globale des accords de défense et de coopération militaire entre la France et les États d'Afrique, jetant les bases d'un partenariat mutuellement acceptable et reposant sur des valeurs démocratiques.
Les élections en République Tchèque.
Enfin n'oublions pas les bons résultats aux élections législatives en République Tchèque de notre camarade Milos Zeman que j'avais reçu, il y a six mois, en mairie du 18ème. Il voulait connaître les éléments sur la vie interne du Parti Socialiste... ce n'est pas pour cela qu'il a gagné... notamment sur les méthodes d'organisation et sur la démocratie.
Les socio-démocrates ont multiplié par quatre le nombre de leurs sièges et s'affirment dorénavant comme la force d'opposition et d'alternance à la droite libérale qui vient de perdre la majorité absolue au Parlement.
Concernant notre vie interne, nous avons évidemment consacré beaucoup de temps à la préparation de la convention thématique. Notre vie interne a été dominée depuis le précédent Conseil national par l'active préparation de notre prochain Convention Nationale sur les acteurs de la démocratie qui aura lieu les 29 et 30 juin à la Cité des Sciences, de la Villette. Le Bureau national du 3 avril en avait fixé les modalités et le calendrier de préparation.
Conformément à nos décisions, les Secrétaires de section ont été rassemblés le dimanche 12 mai à la Mutualité : 900 secrétaires de sections présents, plus de 50 interventions de la salle, en présence de Jack Lang et des animateurs des autre groupes de travail, une parfaite organisation, sous la responsabilité de Jean-Pierre Bel, ont concouru au succès d'une journée studieuse et riche.
Des assises citoyennes décentralisées ont été organisées par plus de 80% de nos Fédérations, le samedi 1er juin. Dès le dimanche 2 juin, au matin, Jean-Christophe Cambadélis a tenu une conférence de presse pour en livrer les principaux enseignements, de telle manière que les journaux se sont ouverts sur la volonté du Parti socialiste à renouer des liens avec le monde associatif et à poursuivre sa démarche partenariale avec l'ensemble des organisations de gauche et les Écologistes qui avaient accepté, dans la plupart des fédérations, de participer aux débats.
Mais je n'en dis pas davantage car Jean-Christophe Cambadélis en fera la synthèse dans un instant.
Une Commission nationale, animée par Jack Lang et présidée par Lionel Jospin, s'est réunie le mercredi 15 mai, le mercredi 22 mai, le mardi 28 mai et le mercredi 5 juin.
Cette Commission Nationale avait pour mission d'élaborer un texte de synthèse à partir des travaux.
- des quatre groupes de travail nationaux CF : circulaire n° 1245)
- des contributions de Fédérations, de sections individuelles, des commissions nationales du Parti.

Contribution Jean Jaurès

- des comptes rendus des différentes Assises citoyennes décentralisées (1er juin).

Le résultat de ces travaux a été soumis au Bureau national du 5 juin et vous sera présenté par Jack Lang à qui je rends hommage et à son équipe pour le travail qu'ils ont accompli.

Comme l'avaient souhaité un certain nombre de camarades, nos travaux se poursuivront sans interruption.

Un groupe de travail restreint pourra, s'il était besoin, dans la journée, se réunir pour procéder à une synthèse sur les quelques points en débat, et à une écriture commune mais le Conseil national doit travailler en plénière et débattre des questions qui resteraient en débat après la présentation que Jack Lang fera dans un instant.

Le ou les textes issus de ce Conseil national seront adressés à l'ensemble des adhérents la semaine prochaine sous la forme d'un numéro spécial de "Vendredi" qui leur parviendra au plus tard le jeudi 13 juin.

Une prochaine circulaire précisera les modalités techniques et le lieu de la Convention Nationale et bien sûr le nombre de délégués par Fédération.

Je veux citer enfin la mission sur le Front National dont nous avions parlé la dernière fois.

Dans le cadre de la mission sur le Front National que lui a confié Lionel Jospin, Gérard Le Gall a réuni le 31 mai à Orange les délégués de Toulon, Marignane et d'Orange. Le 4 juin, il a rencontré à Lille, Bernard Roman avec la fédération et les élus. Le 11 juin il met en place à Marseille un collectif de responsables de la région chargé d'analyser et de combattre le front national. Un rapport sera présenté à la rentrée au Bureau national.

Dans le domaine de l'immigration, Ahmed Ghayet, délégué auprès du Premier Secrétaire chargé de l'intégration, poursuit ses rencontres dans les régions. Il a réuni la commission "jeunes issus de l'immigration" pour travailler sur 4 thèmes :

- les banlieues et la jeunesse
- l'islam
- l'insertion socio-économique
- le PS, vecteur d'intégration politique.

Chers camarades, je ne peux conclure ce rapport d'activité sans évoquer l'affaire des HLM de la Ville de Paris. Après le communiqué de Marie-Pierre de la Gontrie, les interventions de Michel Berson à l'Assemblée Nationale et de Bertrand Delanoë au Sénat, Lionel Jospin, avant hier, à Nantes s'est exprimé avec netteté sur cette question et s'est adressé au Président de la République et à tous ceux qui étaient en charge de la gestion de Paris avec Monsieur Tibéri, en dénonçant le système de passe-droits et de caisses noires, Paris est-il une zone de non droit et d'immunité pour le RPR ? Le Garde des Sceaux saura-t-il résister à la tentation d'empêcher le juge d'instruction de poursuivre son enquête par des artifices de procédures ? Le juge Halphen doit poursuivre en toute indépendance l'instruction conduite sur les attributions de marchés par l'Office HLM ayant

permis, semble-t-il, le financement du RPR. La justice doit suivre son cours pour les exécutants comme pour les commanditaires.
Enfin il n'est pas, depuis quelques mois, de conseils nationaux, sans l'annonce de succès électoraux. Depuis le 11 mai un résultat significatif est à signaler : celui de Bernard Seux, vainqueur de l'élection législative partielle de Béthune dans le Pas-de-Calais. Il a su, dans des conditions difficiles, conserver ce siège au Parti Socialiste. Nous le saluons chaleureusement.
Chers camarades, personnellement je ne pourrai pas rester pour des raisons personnelles, et un petit peu de santé au Conseil national, en tout cas bon travail aujourd'hui.

Le président - Merci à Daniel Vaillant.
La parole est au Premier Secrétaire, Lionel Jospin.

Lionel Jospin

Mes chers camarades, moi aussi j'aurai un problème dans l'après-midi bien que ma santé, pour le moment, soit satisfaisante dans la mesure où j'ai deux bons amis qui se marient en banlieue et je souhaite pouvoir les rejoindre dans l'après-midi.
Je serai donc seulement avec vous au début de notre reprise de travaux cet après-midi. C'est une des raisons et pas la seule pour laquelle je souhaite m'exprimer ce matin devant vous.
Vous le savez, notre Conseil national a un triple rôle :
- il est un moment d'analyse et d'expression collective sur la situation politique, c'est sa fonction traditionnelle.
- il est une étape dans l'élaboration de nos propositions sur les acteurs de la démocratie.
- et enfin, il est l'occasion de conclure notre débat sur la défense.

Je traiterai successivement trois points, mais le second et le troisième brièvement puisqu'ils seront introduits par Jack Lang et Paul Quilès.
J'attire votre attention sur le fait que notre ordre du jour chargé nous impose collectivement une bonne maîtrise du temps.
Constatons d'abord que la situation politique, mais plus largement économique et social, je dirai même psychologique au sens de la psychologie collective, ne s'améliore pas dans notre pays.
C'est une politique de plus en plus à droite désormais et sans phare, qui se développe en France : blocage des salaires, résignation au chômage.
Nous avons peut-être un peu trop facilement laissé filer l'idée qu'il faut pourtant répéter qu'en réalité le chômage en France est de 3 300 000 si l'on reste aux normes BIT qui fonctionnaient quand nous étions au gouvernement.
Vous savez que 300 000 chômeurs ont été rayés des listes par le nouveau gouvernement. C'est l'abandon de la priorité à l'Education.
Ce sont les coupes sombres dans les moyens de la Culture. Un certain nombre d'artistes, de créateurs, de metteurs en scène, de comédiens ont aux Bouffes du Nord, à leur façon, commémorer, une rencontre précédente avec Jacques Chirac au cours de laquelle il avait laissé entendre qu'il mènerait une grande politique

Fondation Jean-Jaurès

culturelle et que donc il maintiendrait ou reviendrait aux 1% promis par Balladur.
Ces artistes, ces comédiens ont dit leur déception et leur colère.
Ce sont les attaques systématiques contre les services publics. Il s'est éloigné le moment où le gouvernement disait qu'il inscrirait dans la constitution, le principe des services publics, qu'il se battrait pour introduire dans l'ordre du jour de la conférence inter-gouvernementale l'idée du service public telle que la conçoit la France.
Au contraire, c'est une série d'attaques contre les Télécoms, la Poste, la SNCF, Air France, et de menaces qui ont d'ailleurs contribué à des mouvements importants au cours de ces dernières semaines et notamment de ces derniers jours, mouvements avec lesquels nous avons affirmé notre solidarité.
C'est une attitude de passivité sur les problèmes écologiques, devant les lobbys industriels, alors que nous savons que la population atteint des degrés alarmants dans toute une série de grandes villes en France. C'est un encouragement aveugle au productivisme dans l'agriculture dont on voit bien les risques, surtout quand ils se conjuguent avec des politiques de déréglementation, qui expliquent notamment le développement de cette crise en Grande-Bretagne, je veux parler de la crise de la vache folle.
J'ai d'ailleurs, il y a quelques jours, mis en garde le Président de la République et le Premier Ministre - dont on ne sait pas quelles sont leurs positions car elles oscillent selon qu'ils sont à Paris, qu'ils s'adressent aux agriculteurs ou qu'ils descendent du carrosse de la Reine en Grande-Bretagne - contre la responsabilité qui serait la sienne s'il adoptait vis-à-vis des conservateurs britanniques une attitude de laxisme au mépris de la santé publique.
C'est la reprise en main des moyens audio-visuels, c'est une tentative de détournement des affaires très graves qui concernent partis et personnalités de la majorité au mépris de l'indépendance de la justice.
Vous savez que j'ai été amené à Nantes, il y a deux jours, dans un banquet Républicain, où nous étions plus de 2 500, à m'exprimer avec une certaine netteté sur cette question.
D'abord, bien que ce ne soit pas l'aspect essentiel mais il existait en particulier dans ma détermination, nous jugeons le gouvernement à son comportement dans un certain nombre de domaines et particulièrement au niveau de ces questions.
IL ne faut donc pas que le Président de la République et le Premier Ministre aient l'illusion de croire que nous, socialistes, pourrions accepter de nous laisser insulter de façon régulière par le Garde des Sceaux, par des mises en cause scandaleuses, par une façon de traiter le problème de notre trésorier - qui s'est démarqué de l'attitude d'un certain nombre de membres de la majorité y compris publiquement et enfin, par la façon de nous mettre en cause sur ces soi-disantes valises d'argent à l'intention des Corses. Il ne faut donc pas que le Président de la République et le Premier Ministre croient que nous allons accepter de nous laisser insulter par le Garde des Sceaux et de nous donner des leçons de morale par de singuliers professeurs de morale.

Il faut donc qu'il soi t bien clair, à la fois pour les autorités de notre pays, pour l'opinion, que nous avons à répondre à chacune de ces allégations et que nous nous comporterons avec la vigueur nécessaire. Mais surtout -c'est le problème le plus important et c'était le fond de mon intervention jeudi à Nantes-, autant vous le savez, j'ai souhaité personnellement avoir une attitude plutôt réservée même si je trouvais honnêtement entre nous que l'affaire de M. Juppé, de son appartement, l'appartement de son fils, était tout à fait anormale, j'ai souhaité avoir une attitude relativement réservée sur ce qui était une mise en cause personnelle, et que l'on pouvait disproportionnée par rapport aux responsabilités du Premier ministre, autant là, mes chers amis, nous le savons, nous le devinions, nos amis à Paris, eux, le savaient, le touchaient de plus près, jour après jour, et malgré les tentatives d'étouffement, véritable système de corruption qui existe, dont l'ampleur se révèle à Paris et face à ce système, il est de notre devoir, de ma responsabilité politique, de m'exprimer le plus nettement pour condamner et pour demander si le deuxième aspect de choses qu'effectivement la justice puisse faire son travail en toute indépendance et révéler ce qu'il y a à révéler pour sanctionner s'il y a lieu. De ce point de vue, j'ai pu apprécier un assez bon récent éditorial dans Le Monde sur cette question. Je disais cela sous une forme interrogative. La question doit être formulée, c'est-à-dire que nous ne devons pas nous interroger et espérer que le Garde des Sceaux et le gouvernement ne vont pas tenter d'étouffer les affaires. Ils étouffent les affaires, ils tentent d'étouffer les affaires. Nous devons exiger qu'ils renoncent à tenter d'étouffer les affaires, donc exiger que la justice puisse faire son travail en toute indépendance.

Il paraît que M. Toubon a répondu à M. Delanoë au Sénat qu'il en faisait une affaire politique ! Comme si ce n'était pas une affaire politique ! Oui, c'est une affaire politique très grave. Il s'agit d'une certaine conception de faire de la politique ou de mener l'action publique.

Naturellement, parmi cette politique de droite du gouvernement, on peut compter la politique de défense, la réintégration en catimini dans l'OTAN, une réforme hâtive et risquée de notre défense nationale, la tentation et même l'acte par lequel le Président de la République s'arroge les compétences définies au pouvoir de la République, la possibilité de décider dans ce domaine, alors que les principes touchant à l'organisation de notre défense doivent être définis par l'Assemblée Nationale.

En somme, ce pouvoir qui prétendait s'écarter du conservatisme attribué pour l'occasion à M. Balladur, constituait une sorte de pôle de résistance nationale face à un certain nombre de dérives venues de l'extérieur, est revenu purement et simplement à la politique d'Edouard Balladur et se fait le relai, voire l'accélérateur dans notre pays, des forces du capitalisme dérégulateur à l'échelle internationale.

A cette inspiration profondément de droite, s'ajoute l'incohérence de l'action. Elle est évident dans l'éducation lorsque l'on voit t que le choix porte entre l'immobilisme de M. Bayrou qui, après avoir été nommé ministre, en est encore à nous dire qu'il va peut-être nous définir la politique qu'il pourrait

conduire dans les trois années qui viennent, ou les menaces contenues dans la plate-forme RPR-UDF d e jadis. C'est clair dans la politique budgétaire où l'on a augmenté jusqu'à un niveau record les prélèvements fiscaux et où l'on nous annonce maintenant une réforme fiscale où l'on a accordé un certain nombre d'aides inefficaces aux entreprises. On veut maintenant ponctionner 60 ou 80 milliards sur le budget.
C'est clair dans la crise de la "vache folle" où, selon l'endroit et le moment, on dit une chose et son contraire, on prétend être absolument ferme puis on est ensuite prêt à lâcher sur l'embargo.
C'est clair encore où l'on a vu - vous avez vu, en tout cas les Parlementaires ont vu, notamment t à l'Assemblée nationale- dans la même heure, le Premier ministre puis le ministre de l'Intérieur, développent des politiques différentes, voire antagonistes concernant la Corse, pour ne pas parle de l'OTAN ; j'en ai déjà dit un mot.
On peut comprendre que le gouvernement s'efforce de reprendre l'initiative, il tente de le faire par l'opération de communication d'Alain Juppé sur la réforme fiscale. Celle-ci est à l'évidence un trompe-l'œil lorsque l'on voit que le niveau des prélèvements obligatoires. Elle est à visée électorale puisqu'elle est prévue pour l'année 1997 en prévision de 1998. Elle serait injuste, à travers ce que l'on en sait, car elle vise finalement à abaisser l'impôt sur les hauts revenus, qu'elle n'inclue pas de réforme de la fiscalité locale, qu'elle ne rééquilibre pas la fiscalité entre le capital et le travail. Elle ne comporte pas non plus de baisse de la TVA.
Nous avons riposté à cette opération comme il le convenait.
François Hollande, Dominique Strauss-Kahn, Pierre Moscovici, Alain Richard et d'autres sans doute, mais enfin les premiers qui avaient discuté ensemble, ont dit ce qu'il fallait.
Dans ce contexte, notre convention de la fin de l'année sur la redistribution va être particulièrement importante. C'est une réforme d'ensemble pour une politique de gauche, justice fiscale, réduction des inégalités, protection sociale, création d'emplois, politique pour l'emploi, que nous devons préparer. Nous en reparlerons et je vous ferai des propositions de travail, après l'actuelle convention.
Le deuxième point sur lequel je voudrais m'exprimer plus brièvement, est celui qui concerne la conclusion de notre débat sur la défense.
Je me suis exprimé assez longuement au dernier Conseil national sur ce sujet ; il n'est donc pas nécessaire que j'y revienne. Je me suis également exprimé bien sûr publiquement. Paul Quilès va introduire dans quelques instants notre discussion.
Je voudrais simplement insister sur quelques points.
Je souhaite que notre position soit arrêtée aujourd'hui, compte tenu des éléments dont nous disposons aujourd'hui, et pour aujourd'hui.
Nous devions normalement le faire au dernier Conseil mais le Bureau national a décidé unanimement qu'il était plus sage d'attendre que le pouvoir ait effectivement pris sa décision avant de faire connaître la nôtre. Cela est fait

maintenant par une deuxième intervention télévisée du Président de la République. Il convient d'arrêter notre position aujourd'hui et par un vote du Conseil national.
Deuxième réflexion : je souhaite que cette position nous rassemble. Nous avons beaucoup discuté déjà dans les fédérations lorsque quelques uns ont bien voulu se saisir du débat, elles ont eu les éléments pour le faire en tout cas, de même au niveau du Conseil national et du Bureau national.
Les positions telles que je les perçois ne sont pas très éloignées. Je parle du service national, bien sûr parce que pour le reste, c'est un accord total.
Le reste, c'est la doctrine des forces, comme corps expéditionnaires, c'est la réintégration dans l'OTAN, le refus d'une approche d'abord européenne, les menaces pour l'industrie d'armement.
Sur tout cela bien sûr, nous sommes d'accord e t je pense que nous pouvons nous rassembler.
S'il n'y a pas d'accord complet, nous voterons tout à l'heure à l'issue de ce premier débat que je veux distinguer pour que l'on fasse les choses dans l'ordre.
Une position plus consensuelle est proposée. Paul Quilès et Pierre Guidoni en ont parlé. Pierre Guidoni a été chargé d'une mission de contact avec un certain nombre de camarades et Pierre vous la proposera après la présentation de Paul Quilès.
Je vous précise que je suis en accord avec cette proposition parce qu'elle est conforme aux traditions et à notre culture dans ce domaine, parce qu'elle est adaptée à l'état de l'opinion et notamment de la jeunesse, et qu'elle nous permet à mon sens d'anticiper raisonnablement par rapport à la situation nouvelle que va créer le gouvernement, la situation nouvelle dans laquelle nous pourrions nous trouver confrontés si nous étions aux responsabilités.
Je termine par mon troisième point qui concerne le débat sur les acteurs de la démocratie.
Vous savez que j'ai proposé au Parti il y a quelques mois une démarche un peu nouvelle d'élaboration de nos positions. Elle n'interdit pas bien sûr la présentation de contributions individuelles ou à plusieurs au débat, mais elle est quand même fondée avant tout sur la recherche d'une véritable élaboration collective.
Je m'efforce de nous redonner l'envie, l'habitude d'une élaboration de nos positions par l'échange collectif, non pas les uns qui se rassemblent avec d'autres, à part, bien que cela reste tout à fait ouvert et possible dans le Parti, et qui ensuite ajustent, font cohabiter des réflexions qui ont été menées de façon singulière, mais une élaboration collective menée naturellement par la Direction mais aussi projetée dans les fédérations et à laquelle chacun peut participer, car je crois profondément que cette méthode d'élaboration collective fonctionne entre nous bien sûr mais aussi avec d'autres, et Jean-Christophe Cambadélis vous rendra compte brièvement des quelques leçons à tirer des Assises départementales de la citoyenneté .
Par rapport au premier débat sur la mondialisation, j'ai noté avec beaucoup de plaisir que tout le monde avait véritablement participé à ce débat et contribué

Fondation Jean Jaurès

donc à l'élaboration du texte qui va vous être présenté. Bien sûr, une telle méthode d'élaboration collective suppose un meneur de jeu. Comme nous l'avions fait avec Pierre Moscovici pour la Commission "mondialisation Europe-France", où là aussi un meneur de jeu était responsable de groupe d'élaboration puisque nous avions chois de le faire autour de quatre thèmes.
Je remercie Jean-Marc Ayrault, Ségolène Royal, Claude Bartolone et Harlem Désir, Catherine Trautmann et Jean-Pierre Bel, Martine Aubry et Sylvie Guillaume comme tous ceux qui ont travaillé avec ceux de leur apport initial à l'élaboration du texte.
Je remercie particulièrement Jack Lang. Non seulement il a beaucoup travaillé, mais il nous a apporté son enthousiasme et son talent, bien sûr comme ceux qui l'on t aidé dans sa tâche.
Nous devons aujourd'hui arrêter le ou les textes que nous allons proposer au vote des militants.
Le texte qui nous est proposé par la Commission que Jack Lang et moi-même avons animée au cours des quatre séances dont parlait Daniel Vaillant il y a un instant est un bon texte, foisonnant je crois, avec des propositions audacieuses et innovantes.
Tout juste pourrais-je dire à son propos que comme il est très riche, il nous faudra arriver à faire passer dans l'opinion les principaux thèmes et les propositions les plus fortes qui articulent ce texte. Un résumé du texte sera proposé aux militants.
Je précise bien que, pour ne pas renouveler -au grand déplaisir de nombreux membres du Conseil national la dernière fois, pour la dernière Convention- l'élaboration finale séparée au sein d'une Commission des résolutions du texte, le débat cette fois-ci et les décisions sur le texte se feront uniquement en plénière du Conseil national, c'est-à-dire avec vous tous.
En prévision, et pour nous faciliter la tâche, parce qu'il est un peu difficile d'élaborer dans une instance aussi large -c'est pourquoi parfois nous choisissons cette commodité, mais nous en avons bien vu les inconvénients la dernière fois-, nous avons poussé peut-être plus loin la discussion et la recherche de rédactions communes en Commission nationale;
Le texte qui vous est présenté, je ne peux pas préjuger des interventions, nous est, je crois, pour l'essentiel, commun.
Je crois pouvoir dire donc que le texte qui vous est présenté nous est, pour l'essentiel, commun. Mais il peut subsister sur quelques points des intentions voire des tentations d'actions différentes. Et si c'est le cas, je demande que celles-ci soient présentées avec les textes qui les accompagnent et qui doivent donc être remis à la tribune et au Président de notre Conseil national dès le début du débat que nous engagerons immédiatement après le débat sur la défense conclu par un vote que je demande de maîtriser dans le temps.
Je souhaiterais qu'on ne multiplie pas les interventions sur le débat sur la défense.
Je souhaite que ces propositions éventuelles soient présentées dès le début de la discussion, c'est-à-dire immédiatement après l'intervention de Jack Lang pour

que les termes de notre discussion collective soient clairs d'entrée de jeu. Et je demande donc au Président du CN, Michel Delebarre, de prendre d'abord les interventions de ceux qui ont des propositions de rédaction différentes à formuler.
Pour ne pas prendre trop du temps du Conseil national, je n'aborderai pas le fond du texte ; d'ailleurs, Jack vous le présentera tout à l'heure.
Je conclus donc en vous disant que nous allons continuer, si vous le voulez bien, de façon méthodique à élaborer nos positions sur les grands problèmes du pays en en saisissant l'opinion.
Je voudrais vous dire aussi que je ferai, dans quelques semaines, en tout cas avant les vacances, des propositions au Bureau national, sur la réorganisation de la Direction et du Siège du Parti. Quand je parle de la Direction, je ne parle pas du Bureau national, je ne parle pas du Secrétariat national, je parle de la Direction politico-technique si vous voulez de notre formation, de façon à ce que nous disposions au siège central d'un instrument beaucoup plus efficace pour l'action. Les propositions qui ont été faites dans ce sens sont liées aux problèmes de notre siège, aussi aux problèmes financiers, et donc j'en saisirais comme il est normal le Conseil national. Je pense que nous pourrons faire des pas en avant utiles.
Nous avons, mes chers camarades, à l'évidence monté en puissance dans notre travail d'opposition, mais aussi de propositions, et vous savez que je compte sur vous tous pour faire cela.
Je vous remercie.
(Applaudissements)

Le président - Merci Lionel Jospin.
Nous allons, pendant quelques minutes, accueillir les télévisions et les photographes pendant que vous êtes tous tendus et attentifs !

(Arrivée des photographes)

Merci beaucoup.

Maintenant, sur la défense, la parole est à Paul Quilès.

Paul Quilès

Chers camarades, je ne sais pas si vous avez lu le Monde d'hier, il y avait un article très intéressant de Daniel Vernet je crois, qui nous expliquait que Jacques Chirac était un très grand stratège, qu'il avait une véritable analyse de la situation internationale et qu'il savait en tirer toutes les conséquences !
On ne va pas polémiquer parce que le journaliste n'est pas là. Je voudrais dire simplement que moi je ne sais pas si Jacques Chirac est un grand stratège, vous nous plus probablement, mais ce que je sais c'est qu'il va mettre, dans les mois qui viennent et dans les années qui viennent, une fantastique pagaille dans notre

Coll. Fondation Jean Jaurès

système de défense, aussi bien en France qu'au niveau européen et au niveau international, et il le fait sans avoir donné son analyse préalable.
On commence par bribes à décrypter ce qui motive tous ses actes dont je vais parler, mais il n'y a pas eu, bien qu'il soit intervenu deux fois à la télévision, de véritable analyse comme celle que j'ai découverte, hier, dans le Monde et qui ne me convient pas du tout.
Avant de parler de la sienne, je voudrais rappeler - Lionel l'a dit tout à l'heure - que nous avons, depuis quelques mois, ce débat dans différentes instances du Parti, que notre analyse à nous est claire. Je ne crois pas qu'au-delà des débats que nous pouvons avoir, elle pose problème. Je rappelle quand même en quelques phrases ce dont il s'agit :
Quand on parle de défense et de sécurité, il faut partir des menaces. L'analyse des menaces, c'est que le bloc soviétique ayant disparu, les menaces existant jusqu'ici, menaces militaires, à nos frontières, aux frontières de nos alliés, ont disparu à court terme, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne peuvent pas revenir dans un terme que personne ne peut définir.
Les menaces, cela peut être aussi le Sud, terme générique, cela ne veut pas dire l'Algérie ou la Libye, cela ne veut pas dire le Proche-Orient, mais ce qui est au Sud de la Méditerranée, comme on disait l'Est.
Il peut y avoir demain des menaces de ce côté-là. Il faut savoir essayer de s'en prémunir, en tout cas réfléchir à la façon de s'en prémunir. Voilà pour les menaces.
Ensuite il y a les alliances. Nous sommes dans l'Alliance Atlantique, même si depuis 30 ans, nous avons quitté - c'est le Général de Gaulle qui a pris la décision - le système intégré, le commandement militaire intégré de l'OTAN.
Nous sommes - nous l'avons dit au moment du Traité de Maastricht, et nous le répétons régulièrement - pour l'identité européenne de défense, parce qu'il ne peut pas y avoir d'identité politique s'il n'y a pas d'identité de référence. Cela n'a pas véritablement de sens dans les relations internationales telles que nous les connaissons et telles qu'elles ont toujours été à travers les siècles, un pouvoir politique qui ne peut pas avoir de bras armé donc de politique commune de défense.
Sur le plan financier, troisième aspect, nous avons dit il y a quelques années, cela faisait ricaner la droite, qu'il fallait tirer des dividendes de la paix à partir du moment où le monde était moins dangereux militairement parlant, et il fallait arrêter cette course folle de l'armement qui a marqué la planète depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Sur les moyens financiers, nous avons dit qu'il fallait effectivement faire des économies, réduire les sommes allouées à la défense, mais il ne fait pas faire n'importe quoi, ni n'importe comment.
Et nous sommes enfin pour une armée française qui doit évoluer. Nous ne voulons pas d'une armée de métier. Il faut faire attention : armée de métier, ce n'est pas armée professionnelle, ce n'est pas la même chose. Nous ne voulons pas d'une armée de métier. L'Armée Française qui doit évoluer vers plus de professionnalisme, nous l'avons démarrée quand nous étions au pouvoir, cela doit se faire sans casser le lien qui doit continuer à exister entre l'Armée et la

Nation. Cela doit se faire en pensant au besoin de remonter en puissance, si jamais les menaces n'existaient pas aujourd'hui, existaient demain. Cela doit se faire en évitant des traumatismes. Je pense au traumatisme industriel, au traumatisme sur l'emploi. Les mesures qui sont préparées, qui vont être appliquées bientôt vont se traduire par de véritables catastrophes régionales, locales, en termes de disparition d'activités industrielles et en termes d'apparition de chômage. Et cela doit se faire aussi, je le répète, en nous efforçant de construire l'identité européenne de défense.

J'ai fait ce rappel pour que vous compreniez que Chirac fait exactement le contraire. Il le fait sans vrai débat, il le fait sans explication claire des remises en cause qu'il effectue.

Je prends trois exemples :

Premièrement, les essais nucléaires : la reprise des essais nucléaires - je n'y reviens pas, on en a discuté longuement. Je veux simplement dire qu'aujourd'hui, à la lumière des mesures qui sont annoncées par Chirac, on comprend pourquoi cette idée un peu folle des essais nucléaires tout en disant qu'on est pour la fin des essais dans le monde et pour une réduction de l'arme atomique. On comprend mieux : c'était une sorte de coup de menton destiné aux militaires, des militaires qui, aujourd'hui, sont complètement déboussolés, qui ne savent pas très bien où on va. On dit que l'Armée est la Grande Muette, interrogez les militaires que vous devez connaître dans vos départements, et vous verrez dans quel état d'affolement ils se trouvent.

Le coup des essais nucléaires était pour leur dire : vous voyez, je suis le chef des Armées, c'est moi qui décide ! Une sorte de contrepartie, contrepartie mince parce que tout cela, évidement, est déjà oublié !

Deuxième exemple sur lequel je voudrais m'appesantir un peu, Lionel en a parlé tout à l'heure, c'est le retour qui est en train de s'effectuer subrepticement depuis six mois dans la structure militaire intégrée de l'OTAN.

A l'Assemblée Nationale, il y a quelques jours, j'ai posé une série de questions auxquelles je n'ai pas eu de réponse. Mais ce n'est pas parce que je n'ai pas eu de réponse qu'on ne peut pas continuer à les poser !

D'abord, qu'est-ce qui a dicté ce changement de cap ? Est-ce qu'on aurait d'un seul coup découvert que l'OTAN aurait tellement changé de nature, puisqu'il n'y a plus maintenant l'affrontement Est-Ouest, que la France pourrait y faire prévaloir ses vues de l'intérieur, qu'il serait impossible de construire une défense européenne en dehors de l'OTAN ? C'est la première question.

Deuxième question : pourquoi avoir choisi ce moment alors que les Américains sont en train de préparer leurs élections présidentielles, et on sait que cela va conduire à des surenchères évidemment de défense des intérêts américains, ce qui est logique, contre ceux des Européens, alors que les Américains qui se retrouvent la seule grande puissance hégémonique, sont de plus en plus arrogants, sont en train de préparer pour la fin de l'année, au mois de décembre, un retrait de fait de Bosnie où les Européens joueront le rôle de supplétifs ? Pourquoi avoir choisi ce moment ?

Collection Jean Jaurès

Troisième question : jusqu'où ira le retour de la France dans l'organisation militaire intégrée ? Est-ce que le gouvernement en lui-même sait jusqu'où il va aller et est-ce qu'il va aller jusqu'à mettre par exemple l'arme nucléaire en commun ?
Quatrième question : est-ce que c'est en agissant ainsi que l'on compte faire progresser la défense européenne ?
On nous dit : il s'agit de défense européenne au sein de l'OTAN, mais la réalité n'est pas ce qui va se passer. Ce qui va se passer c'est que la France ira jusqu'au bout et sera totalement intégrée dans la structure militaire, et on va le voir vite. L'idée un peu naïve, ingénue - je ne sais pas si on peut taxer la position de Chirac d'ingénue - c'est celle qui consiste à dire : nous faisons un geste vers les Américains, nous montrons notre bonne volonté pour la première fois depuis 30 ans, et si nous participons à certaines réunions au sein de l'OTAN et les Américains nous feront bien un beau geste en retour.
Cela ne se passe jamais comme cela au plan international, dans les relations internationales.
Cinquième question, comment est-ce que l'on croit pouvoir mobiliser les Européens en nous alignant purement et simplement sur les vues américaines ? Il faut savoir que lorsque François Mitterrand était président de la République, cette idée de défense européenne était une idée française, et on avait beaucoup de mal à la faire passer, cette idée.
Si Mitterrand avait réussi à instaurer suffisamment de confiance pour qu'on puisse aller de l'avant, aujourd'hui, ce n'est pas avec l'attitude unilatérale de Chirac, qui est considérée par les Européens comme une démobilisation de la France. Si la France n'y croit plus, à quoi bon s'intéresser à une défense européenne autonome ?
Enfin dernière question, est-ce que c'est comme cela que le gouvernement français a l'intention de maintenir l'influence de la France dans les affaires du monde ? Je dis "influence", je ne parle pas simplement de la sécurité, je parle d'influence globale.
A partir du moment où un pays décide de consacrer moins d'argent et que pour des raisons liées au coût de l'armement il n'a pas la possibilité d'assurer de façon autonome sa propre défense, s'il doit le faire dans des alliances, pourquoi gâcher cette capacité de partager notre alliance avec nos alliés européens au sein de l'Union Européenne et le faire avec les Américains ?
Donc on sait très bien, on l'a vu lundi dernier à la réunion de Berlin, du sommet de l'OTAN, qui s'est traduite comme vous l'avez entendu par des accords - ces accords ont donné lieu à des satisfecit, à des cocoricos de la part de Charette, de Chirac, de Juppé - que les Américains conservent malgré tout un droit de veto pour l'utilisation de ces forces européennes, une sorte de pilier européen. Ils conservent un droit de veto, ce qui veut dire tout simplement qu'il faut se poser la question, et ce n'est pas faire de l'anti-américanisme, c'est simplement tenir compte de l'état du monde et des relations internationales quelles qu'elles soient, il faut se poser la question toute simple qui est de savoir si les intérêts de

sécurité des Européens sont obligatoirement identiques aux intérêts des Américains;
Moi j'ai un exemple tout simple qui est dans l'histoire récente, qui montre que ce n'est pas vrai. Les Américains avaient une stratégie au sein de l'OTAN en termes de nucléaire qui s'appelait la "riposte graduée". La riposte graduée, c'était une doctrine complètement rejetée, honnie par les Allemands parce qu'elle voulait dire quoi ? Elle voulait dire qu'on tirait du nucléaire qu'on appelait gentiment tactique sur le territoire allemand pour éviter d'avoir recours au nucléaire stratégique qui, lui, était tiré sur le territoire américain et le territoire russe.
Donc est-ce que les intérêts de sécurité des Européens coïncidaient avec les intérêts des Américains ? Évidemment non.
Alors dans l'avenir, avec ce système qui est en train de se mettre en place, on aura deux cas de figure.
Le premier cas de figure, c'est simplement si les Américains estiment à un moment donné qu'il faut intervenir, mais que pour des raisons de politique intérieure, cela ne serait pas populaire. C'est ce qui va se passer, j'en suis convaincu, et je prends le pari aujourd'hui, en Bosnie au mois de décembre, où ils vont se retirer et vont dire aux Européens : maintenant il y a un pilier européen de la défense au sein de l'OTAN, allez-y !
Donc ils agiront par procuration, avec un coût financier minimum.
Voilà le premier cas de figure.
Deuxième cas de figure, qui est moins évident aujourd'hui, mais qui peut se produire un jour, c'est celui des divergences d'intérêts de sécurité entre Américains et Européens. Cela peut survenir au sud de la Méditerranée un de ces jours.
Là, qu'est-ce qui se passera ? L'expression européenne de la défense se fera ligoter, et si les Européens interviennent, on se retrouvera - cela va rappeler des souvenirs à quelques uns - dans la situation de Suez en 1956. Véritable recommencement de l'histoire !
Voilà les questions qu'il faut se poser aujourd'hui, qui ne sont pas posées, en tous cas qui seront posées et auxquelles le gouvernement ne répondra pas.
Troisième et dernier thème, l'abolition de la conscription, qui a été présentée par Chirac et par le gouvernement tout simplement comme une conséquence inéluctable de la professionnalisation, ce qui est inexact.
D'abord, je l'ai dit tout à l'heure en parlant d'armée de métier et d'armée professionnelle, un armée professionnelle c'est quoi ? Ce sont des militaires de carrière qui font toute leur carrière dans l'armée, et 20 à 30 % de volontaires - ce n'est pas rien, ce sont les hommes de troupe notamment, et ce n'est pas rien dans une armée, les hommes de troupe - qui sont engagés volontaires sur trois ans, cinq ans, huit ans, en général c'est moins de dix ans, c'est environ huit ans.
Et on fait complètement l'impasse sur ces hommes de troupe, sur ces 30% de l'armée. Comment on les sélectionne ? Comment on les forme ? Comment on les renvoie à la discipline ? Cela, vous n'en entendez parler nulle part. Ce n'est pas une armée professionnelle.

Alors dire que la disparition de la conscription, c'est la conséquence de la professionnalisation, et incidemment que la professionnalisation, ce n'est pas le Parlement qui en décide, c'est le Président de la République, c'est complètement absurde, et je vais y revenir. Cela ne fait pas en tout état de cause disparaître la nécessité que tout le monde reconnaît, pas simplement nous ici... J'étais dans une mission d'information de l'Assemblée Nationale qui a travaillé pendant trois mois, qui a auditionné 90 personnes, syndicalistes, hommes politiques, milieux religieux, ministres étrangers... 90 personnes : tous ou presque tous nous ont dit que ce qui était essentiel, c'était de maintenir un lien entre l'armée et la nation.
Est-ce que vous croyez que c'est par ce gadget ridicule de rendez-vous citoyen d'une semaine que j'appelle un check-up médico-social, ou on va prendre la tension artérielle, donner quelques informations, voir s'il sait lire, s'il est illettré, etc. est-ce que vous croyez que c'est avec cela qu'on va maintenir ce lien entre l'armée et la nation ? C'est absurde !
Le lien entre l'armée et la nation, il s'établissait par le service militaire tel qu'il existait jusqu'ici. Tout le monde a reconnu qu'il fallait qu'il évolue. Il peut se maintenir par une forme d'initiation à la défense, où les militaires rencontrent des jeunes, où des jeunes réalisent un peu ce que c'est que les problèmes de défense.
Évidemment la méthode qui est proposée, qui a été critiquée, on l'a vu hier au débat sur la loi de programmation militaire, y compris dans les rangs de la droite, ne répond absolument pas au problème;
La vraie raison, et personne ne le dit, la vrai raison est financière. Encore que là, le gouvernement vient de prendre des engagements dans la loi de programmation, 185 milliards par an pendant six ans.
Je ne veux pas entrer dans le détail, mais j'ai pu montrer à travers toute une série d'analyses que ce chiffre est absurde et qu'il ne sera pas tenu. On ne sait en plus pas aujourd'hui exactement à quoi on s'engage.
A propos de chiffres, je crois l'avoir dit dans une précédente intervention au Conseil national, il faut que vous sachiez et que vous le répétiez autour de vous dans les régions, Chirac en 1991 avait demandé que le budget de la défense soit passé à 4,5% du PIB. Pour vous donner un ordre de grandeur, c'est 70 milliards de plus qu'aujourd'hui.
Aujourd'hui les pouvoirs demandent 20 milliards de moins, nous ne sommes pas à 70 milliards de plus, mais c'est pour rappeler tout de même l'incohérence de certains éléments de la position de Chirac.
Je crois qu'au delà des motivations réelles de la réforme, ou des réformes puisqu'il y en a plusieurs, que j'ai essayé d'esquisser devant vous, sa préparation, son annonce, sa mise en œuvre vont là aussi se traduire par de la confusion, et bientôt par une pagaille considérable.
Lionel parlait tout à l'heure de la conception peu démocratique de la vie politique qu'a le Président de la République.
Je vous donne un exemple tout simple. Chirac intervient deux fois à la télévision, fin février, fin mai, pour dire : voilà ce que j'ai décidé. Et puis on trouve dans la presse, vous l'avez vu, des pages entières de publicité publiées

par le Ministère de la Défense. Vous ne l'avez peut-être pas lu dans le détail. D'ailleurs les pages de publicité sont rarement lues dans le détail, elles ne sont pas faites pour cela. On lit le titre en caractères gras, et le reste, on s'en fiche.
Ce qu'il y a en caractères gras, c'est la réforme du service national. Si vous êtes né après le 1er janvier 1979, vous n'êtes plus obligé de faire votre service militaire.
J'ai souligné en rouge tout ce qui est écrit au futur. En fait ce sont des décisions, des décisions du Président de la République. On a même dit : c'est le décret d'application du Ministère de la Défense qui est paru dans la presse !
La réalité, c'est que c'est le Parlement qui décide. Nous avons eu pendant trois jours un débat sur la loi de programmation qui a été votée hier dans des conditions pas très agréables pour le pouvoir. Du côté de l'UDF et du RPR, il y a eu de fortes réticences, qui ne se sont pas manifestées dans les détails au moment des votes, mais de fortes réticences.
On a voté ce texte qui engage une dépense de 185 milliards par an pendant six ans et qui inclut la disparition du service militaire, du service national.
Or c'est au mois d'octobre prochain que le texte viendra devant le Parlement que nous votions effectivement cela.
Alors de deux choses l'une : ou le Parlement est une chambre d'enregistrement, le Président de la République décide, on passe des annonces dans la presse et le Parlement enregistre, mais à quoi sert le Parlement ? Ou alors il y a véritablement non respect des droits du Parlement. C'est l'article 34 qui dit que si le Président de la République est le chef des armées au titre de l'article 15 de la Constitution, les grands principes d'organisation des armées sont le fait du Parlement.
Donc là il y a détournement réel des droits du Parlement, et cela se passe dans une certaine indifférence, ce qui à mon sens est assez grave.
Donc cette démarche est absurde, elle est antidémocratique, et je l'ai dit, elle v conduire à toute une série de catastrophes économiques, et aussi au niveau international à une perte de crédibilité pour la France, à une perte d'autonomie, et à mon avis à d'assez graves difficultés, je reprends l'exemple de la Bosnie, dans les années qui viennent.
Pour toutes ces raisons, chers Camarades, je pense qu'il faut, comme le disait Lionel tout à l'heure, que nous prenions une position aujourd'hui.
A l'Assemblée Nationale, nous avons mené une opposition ferme par rapport au problème de l'OTAN, par rapport à la loi de programmation. Nous allons continuer avec ce qui concerne le projet de loi sur le service national qui va venir, je vous l'ai dit, à l rentre.
Pour prendre position, nous avons préparé un texte que Pierre Guidoni va vous présenter, qui est court, qui résume assez bien l'analyse qui est la nôtre, c'est-à-dire critique des conditions de la réforme, critique du contenu des mesures présentées par Chirac, et qui rappelle très rapidement ce que nous voulons.
Je voudrais simplement dire en conclusion que même si c'est un sujet, je l'avais dit dans une autre intervention au Conseil national, qui n'intéresse pas vraiment nos instances politiques, nous sommes là dans un sujet politique de première

grandeur, ce qui nous oblige, si je pis dire, à être clair, à le faire sans démagogie, mais à le faire aussi en tenant compte des réalités d'aujourd'hui et des réalités de demain.
(Applaudissements)

Le président - Merci à Paul Quilès.
La parole est à Pierre Guidoni.

Pierre Guidoni

Chers Camarades, je ne reviendrai pas sur ce que Paul vient de dire.
Nous avons effectivement eu de longs débats à la fois au Bureau national à plusieurs reprises, et au Conseil national lui-même, débats dans lesquels sont apparus, et c'était bien naturel, des points de vue différents sur un certain nombre de questions. Mais j'ai eu personnellement le sentiment qu'au fur et à mesure que nous avancions dans l'explication, peut-être aussi alors qu'apparaissaient mieux les véritables intentions du Président de la République et du gouvernement, nous retrouvions entre nous beaucoup d'analyses qui nous étaient communes, une appréciation de la situation qui pouvait nous rassembler et, me semble-t-il, un ensemble de propositions pour l'avenir qui devront nécessairement évoluer parce que la réalité elle-même évoluera, mais qui aujourd'hui nous permettent de prendre position, et si c'est possible, de le faire tous ensemble.
Je vous soumets donc le texte suivant que je vais vous lire. Il va vous être distribué incessamment. Je crois que nous avons un tout petit retard, mais vous allez en disposer, je pense, dans les minutes qui viennent.
Le Parti Socialiste condamne fermement les conditions dans lesquelles la réforme du service national été annoncée par le Président de la République, en même temps qu'il exprime son profond désaccord avec les mesures que le chef de l'Etat envisage de prendre en ce qui concerne l'avenir de la défense nationale.
Le Président de la République, en présentant comme une décision personnelle un ensemble de dispositions qui relèvent en réalité du Parlement, s'arroge des pouvoirs qui selon la Constitution ne lui appartiennent pas.
Les principes d'organisation de la défense nationale ne peuvent pas être définis de façon hâtive et solitaire. Il s'agit de décisions fondamentales qui exigent un large débat, dont on ne saurait préjuger les résultats, au Parlement et dans le pays. La consultation superficielle et bâcle organisée au cours de ces dernières semaines ne saurait en tenir lieu.
Cette réforme, dictée par les seules contraintes budgétaires, renonçant à assurer la sécurité du territoire par d'autres moyens que la dissuasion nucléaire, voue exclusivement nos armées à des missions de projection à l'extérieur, leur faisant ainsi jouer le rôle d'un corps expéditionnaire dont on ne sait comment ni dans quelles conditions il serait engagé.
En acceptant le retour dans les organismes militaires intégrés de l'OTAN, sans de véritable contre-partie et sans négociation sérieuse, Jacques Chirac ruine par là même les perspectives de construction d'une identité européenne de défense

qui était depuis de longues années la ligne directrice de la diplomatie française. Ces décisions troublent et inquiètent tous ceux qui sont attachés à la dimension de sécurité de la construction européenne, au rôle de la France dans le monde, et veulent que nos forces armées disposent des moyens de remplir leur mission première : la défense de notre pays.
Leurs conséquences industrielles, et donc en termes d'emploi, s'annoncent redoutables.
Par ailleurs, un "rendez-vous" d'à peine huit jours ne peut en aucun cas permettre de créer un lien profond et solide entre les jeunes et la Défense, entre les forces armées et la Nation. Les Socialistes restent attachés au principe de la conscription. Ils sont convaincus qu'au-delà de la nécessaire évolution de nos forces armées vers un plus grand professionnalisme, un service national profondément réformé, véritablement universel, et donc égalitaire, contribuerait à l'organisation d'une Défense Nationale moderne et efficace.
Dans les circonstances actuelles, il pourrait prendre la forme d'un service d'initiation à la Défense de courte durée. Il permettrait de se réserver la possibilité, en cas de modification de la menace extérieure, de faire appel à un nombre beaucoup plus grand de jeunes et de citoyens dans des conditions et selon des modalités déterminées, le cas échéant, par le Parlement.
Le Parti Socialiste, au Parlement et dans le pays, mènera une vigoureuse campagne pour alerter l'opinion sur les risques que représentent pour la sécurité présente et future de la France et de l'Europe, les propositions du Président de la République.
Voilà, mes chers camarades, le test qui vous est soumis pour conclure notre débat sur la Défense et fixer la position du parti. Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci à Pierre Guidoni.
Dans le débat, j'ai trois inscrits, Henri Emmanuelli, Alain Richard, Laurence Rossignol. Je leur donne la parole et nous aurons le vote à l'issue de leurs interventions.

Henri Emmanuelli

Moi, je m'inscris là parce qu'on réagit un petit peu aux interventions qui ont eu lieu.
J'écoutais Paul avec attention. Dans l'ensemble, je suis d'accord avec ce qu'il a dit. Mais, Paul, ce n'est pas contradictoire. Quand on définit les objectifs d'une politique de défense, il y a les menaces extérieures, et je serai peut-être tenté de dire, mais on ne peut pas l'écrire parce que ce serait inconvenant, qu'il peut y avoir éventuellement les menaces intérieures, car nul, parmi nous, ne peut savoir ce que seront les conditions économiques, sociales et politiques de ce pays à cinq, dix, à fortiori à vingt ans. Mais je conviens que cela ne s'écrit pas, cela se discute et cela doit rester présent dans nos mémoires.
Ensuite, tu as parlé des alliances. Tu n'as pas cité un problème qui me paraît déterminant, qui est le fait qu'une politique de Défense Nationale est un élément

essentiel de la citoyenneté, mais tu es revenu, par la suite, en rappelant ce qu'avaient été les interviews de toutes les personnes auditionnées par la Commission. Mais je crois quand même que nous, il faudrait qu'on rappelle qu'une politique de Défense Nationale est un élément constitutif essentiel de la citoyenneté dans une République.
Parce que, évidemment, cela entraîne une conception assez différente de la conscription et de ce point de vue là, moi, de ce que j'ai entendu à l'instant, l'expression initiation à la Défense me fait toujours problème. Parce qu'initiation, qu'est-ce que c'est ? C'est un monde opaque, c'est indescriptible.
Il n'empêche qui si l'on en reste à l'initiation, il y aura quand même toute une catégorie d'hommes et de femmes, on peut commencer à l'envers, catégorie de femmes et d'hommes, sinon je vais encore me faire agresser... (rires)... Deux catégories, ceux qui savent se servir d'une arme et ceux qui ne savent pas, et quelque part, je ne veux pas encombrer aujourd'hui le débat, mais cela pose problème, et cela peut, dans l'avenir, poser problème.
Il y a une autre dimension Paul, c'est quand même le fait d'avoir une défense indépendante dans le développement technologique de ce pays et le poids que cela tiendra demain en Europe, le fait d'être contraint, d'une certaine manière, à aborder un certain nombre de créneaux que nous n'aurions pas abordés, sur lesquels nous ne pourrions peut-être pas être présents aujourd'hui si elle n'avait pas été induite finalement dans la Défense, je pense évidemment au nucléaire, aux Télécom et à d'autres domaines qu'on ne peut pas développer ici. Tu sais cela mieux que moi, je ne suis pas un spécialiste, mais je crois que cela doit être présent lorsque nous définissons les objectifs de notre Défense qui ont cette dimension importante.
Est-ce que nous serions présents sur le secteur aéronautique comme nous le sommes si nous n'avions pas eu des objectifs de défense autonome et indépendante ? Certainement pas. Donc, cela me paraît être une dimension sur laquelle il faut insister d'autant plus que, comme tu l'as dit, on retrouve après le problème du démantèlement de certaines de nos industries.
Je dis cela au passage, mais surtout, ce qui paraît déterminant, et là, je voudrais vraiment, Lionel, qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, parce que j'ai entendu une phrase qui dit : "Le retour au sein de l'OTAN, sans contre-partie, sans négociation...", et là-dessus, je crois qu'il faut qu'on soit très clair : est-ce que cela veut dire qu'avec des négociations et des contre-parties, on se rallie ou on se rallierait éventuellement au concept de pilier européen de l'OTAN ?
Moi, je dois vous dire que lorsque j'ai découvert (je ne suis pas comme l'a rappelé Paul de ceux peu nombreux dans ce Parti à être porté régulièrement sur l'examen des problèmes de défense) qu'on avait abandonné, comme il l'a rappelé d'ailleurs, le concept de défense autonome européen ou plutôt le concept de défense européenne autonome, pour passer à un autre concept qui est le pilier européen de l'OTAN, les bras m'en sont tombés. Je l'ai dit au groupe d'ailleurs.
Pourquoi ? Parce que cela change toute notre vision de construction politique et de défense de l'Europe. Moi, je suis européen, parce qu'il ne m'a jamais traversé l'esprit que si l'Europe devait être mon avenir comme l'a dit quelqu'un, et si la

France était ma patrie, un jour, cette Europe politiquement construite pourrait être, en quelque sorte, dépendante sur le plan de la défense et donc de la diplomatie, de la politique étrangère, parce que c'est indissociable, liée à un vote du Conseil de l'OTAN qui calquerait le modèle américain.
J'attire votre attention là-dessus, il faut qu'on soit très clair : est-ce que le Parti Socialiste refuse le concept de pilier européen de l'OTAN, et maintien les choix à moyen et long terme en faveur d'une défense européenne autonome, forte ?
Je demande que l'on soit vraiment clair là-dessus, parce que d'abord, je fais observer que la campagne y perdrait beaucoup de sa force, et puis, dans la tête de nos concitoyens, il y aurait une certaine ambiguïté. Je ne développe pas davantage, parce que vous êtes tous, ici, des militants politiques avertis, mais vous mesurez en cascade les conséquences politiques que cela peut avoir.
Juste deux mots pour terminer là-dessus.
J'ai eu quelque surprise cette semaine de voir quelques camarades socialistes, sans doute aussi bien intentionnés que moi, d'ailleurs, et tout aussi sincères que moi (je ne voudrais donc pas que ma remarque soit mal prise), développer manifestement une conception différente et se féliciter des GIFN ou de je ne sais quoi, des états majors empilés, superposés comme si, en matière d'efficacité militaire, il fallait organiser la bagarre. On a vu d'ailleurs ce que cela donnait, on en a eu un aperçu, un avant goût avec ce qui s'est passé dans l'ex-Yougoslavie. Les tirs de l'OTAN : qui avait décidé ? Je suis d'accord, pas d'accord, on passait d'ailleurs huit jours à commenter non pas le résultat de l'opération, mais à essayer de déterminer qui avait eu la bonne ou malencontreuse idée de donner le feu vert.
Donc, tout cela n'est pas sérieux, tout cela n'est pas crédible.
Je crois que si les français et les françaises ne sont pas tous des experts militaires, il y a un certain nombre de choses qui relèvent du bon sens, qui ne peuvent pas leur échapper. Il faut donc que l'on soit clair. Je sais que l'on me dit : ah oui, mais l'Allemagne ne veut pas de défense européenne autonome. Mais, comme l'a rappelé Paul, elle n'en a jamais vraiment voulu. Il faut savoir, là aussi, qu'on touche au cœur d'une autre problématique qu'on a d'ailleurs rencontrée dans d'autres domaines. Il faut savoir si, dans cette perspective de construction européenne, il n'y a que les anglais qui ont le droit de dire oui ou non, et que nous, nous serons sans arrêt, constamment, obligés de passer sous la table sur des sujets aussi importants.
Je tiens à ce que l'on fasse des concessions à la construction politique européenne dans des tas de domaines, mais là, on touche quand même à l'os, et je pense qu'il faudrait qu'avec nos amis allemands la discussion soit serrée, parce que si l'Europe doit être dans l'avenir une sorte de zone de libre échange d'où la politique sociale serait absente, et d'où, en plus, la politique de défense et la diplomatie seraient sous contrôle direct américain , moi je ne vous cache pas, mes chers camarades, qu'en conscience cela peut changer fondamentalement le rapport que j'ai toujours nourri à l'idée de construction de politique européenne et , là-dessus, il faut qu'on soit extrêmement clair.

Je compte donc sur le Parti. Tu as dit, Lionel, que tu allais faire une proposition, je n'encombre pas plus qu'il ne faut le débat, mais là-dessus, mes chers camarades, moi je ne reculerai pas d'un centimètre. Merci.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Alain Richard.

Alain Richard

Je me bornerai à intervenir sur la proposition de synthèse présentée par Pierre Guidoni en matière de service national pour dire que je crois que c'est la bonne proposition de synthèse, mais qu'elle comporte quand même, il faut qu'on le sache collectivement, quelques éléments pas forcément de fragilité, mais de travail supplémentaire, notamment de débat politique vis-à-vis de la grande opinion.
D'abord, pourquoi est-ce que je crois qu'il faut soutenir cette position ?
Parce qu'elle répond quand même au moins à un principe de précaution par rapport aux différentes hypothèses stratégiques entre lesquelles on peut, un jour, avoir à se situer. La disparition complète de la conscription, de l'appel donc à une armée nombreuse, et puis l'influence en termes stratégiques, peut être contredite par des évolutions géopolitiques, notamment en Europe qui ne sont pas toutes prévisibles.
Et puis, notre motivation principale, celle-là, je crois est audible pour le pays, c'est toute la question d'équilibre de société, la fin d'une obligation civique majeure, élément de la citoyenneté, l'intégration dans une collectivité que représente la fin de la conscription.
Cela dit, en prenant notre position sur le sujet et en exprimant notre profonde adhésion à la conscription, il faut aussi quand même que l'on garde la compréhension et l'analyse réaliste de ce qu'est aujourd'hui la réalité aiguë, concrète du service national par les dix ou quinze générations qui l'ont accompli le plus récemment, c'est-à-dire que même si, avec le temps qui passe, cela finit par comporter quelques éléments de bons souvenirs avec d'ailleurs tout ce que cela peut avoir de culture, je dirais, un peu rudimentaire… (rires)…, il faut quand même voir que les 2/3 ou les 3/4 des jeunes qui parcourent cette période, et leurs familles, considèrent que c'est du temps perdu et que par rapport à l'étape que cela a pu représenter dans l'accession à un statut social d'adulte, il y a une génération ou deux.
Cette réalité, aujourd'hui, est fortement compromise, hautement contredite. Donc, je crois que dans le choix politique que nous exprimerons vis-à-vis de l'avenir, notamment dans un éventuel retour aux responsabilités, on de doit pas être pris dans une posture nostalgique. Nous ne regretterons pas la conscription d'antan. Par rapport à cette contrainte, je pense que la formule de la préparation militaire courte, de l'initiation militaire courte est probablement la seule méthode, c'est-à-dire que l'affaire du "rendez-vous citoyen" est un postiche, c'est vraiment la fin de toute obligation civique, et le maintien de la conscription

tel quel se heurte à des obstacles militaires, mais aussi d'opinion qui sont probablement insurmontables.
Donc, je crois qu'il faut que nous adoptions cette solution-là et que c'est en effet celle qui permet un contact dans les deux sens entre la jeunesse et l'appareil de défense et, quand beaucoup de cadres du système militaire aujourd'hui nous disent qu'ils y tiennent, je pense qu'ils connaissent bien leur fonction, qu'ils connaissent bien la position du système de défense dans la société française et qu'ils ont raison.
Donc, je crois que cette double exigence que les jeunes passent par des obligations de défense réelles et que le système de défense voie passer chaque année une tranche de la société française, c'est la bonne solution.
Ce que je veux simplement dire, c'est que par rapport à l'objectif général, qui est d'adopter des propositions (et encore plus d'en faire l'application en cas d'accès aux responsabilités), il nous reste, à mon avis, trois problèmes sérieux.
Le premier, c'est de rendre cette formule réellement compatible avec une organisation pour l'essentiel professionnalisée de l'armée, parce que nous avons un vrai problème d'utilisation des cadres, des professionnels de l'armée, soit pour faire fonctionner des unités opérationnelles, soit pour encadrer des périodes de formation.
Il y a là, en tout cas, un coût supplémentaire qui est de 2 à 4 milliards vraisemblablement, qu'il faut assumer, et un problème d'organisation sérieux, parce que n'oublions quand même pas l'obstacle que ceci représente dans la vie quotidienne des jeunes.
Si l'on dit : "C'est deux ou trois mois obligatoires", il y aura évidemment une très forte pression pour que les deux ou trois mois soient demandés par les jeunes à certaines périodes de l'année plutôt qu'à d'autres, avec les phénomènes d'organisation du système de défense qui n'est quand même pas d'une grande souplesse.
Deuxième obstacle : c'est un système qui n'est pas efficace en matière de prévention de conflit, au sens où les deux ou trois mois de préparation militaire ne forment pas des jeunes directement opérationnels. Il faut que nous sachions que c'est un élément de maintien au contact, ce n'est pas une préparation à être opératoire militairement et, donc, il faut qu'il y ait, derrière, une réflexion sur un système complémentaire de périodes, parce que le système de l'initiation militaire de deux ou trois mois est crédible s'il est u ne préparation à une situation de réserve. Mais à ce moment-là, il y a d'autres coûts et d'autres contraintes d'organisation.
Enfin, si nous prenons cette position, nous avons en commun avec la position de la droite une troisième difficulté que beaucoup ici connaissent dans la vie quotidienne, c'est qu'il y a aujourd'hui 35 000 jeunes qui servent dans des formes alternatives de service national, qui ont des fonctions économiques, civiques, sociales très importantes et que, si on doit les remplacer par des professionnels, que ce soit dans la gendarmerie, dans la police, dans la coopération, dans les écoles ou les collèges des quartiers difficiles, etc., cela a

Fondation Jean Jaurès

aussi quelques contraintes. Donc, en prônant un système court, nous ne répondons pas à cette obligation.
Je crois par conséquent que la formule de l'initiation militaire courte est la bonne formule de synthèse entre nous et de combat par rapport à la position d'abandon de la droite, je crois qu'elle est tenable dans le combat politique d'ici à 1998 parce qu'elle n'est pas le maintien de la conscription ancienne, mais que, si nous voulons la rendre applicable et tenir dans le débat (puisqu'on fera la campagne de 1998 à un moment où le système Chirac sera encore examiné), je crois qu'il y a au moins ces problèmes complémentaires sur lesquels il faut travailler et argumenter pour le public.
(Quelques applaudissements)

Le président - Merci, Alain.
La parole est à Laurence Rossignol, dernière inscrite dans le débat.

Laurence Rossignol

Je crois que le Premier Secrétaire a raison de vouloir qu'on tranche aujourd'hui le débat sur le service national, dans la mesure où la droite est depuis quatre mois devant le pays sur ses propositions et où, pendant ces quatre mois, nous avons quand même essentiellement passé notre temps à nous mettre d'accord. La gauche doit aujourd'hui se mettre en ordre de combat, en ordre de bataille pour non pas simplement faire valoir une certaine idée de la défense et une certaine idée de la République, mais aussi s'opposer au projet de réforme que propose Chirac.
Le temps a permis qu'on fasse un compromis. C'est une bonne chose, mais le compromis qu'on a passé ne doit pas être un compromis socialo-socialiste destiné à nous mettre d'accord, c'est au contraire un compromis qui doit être un compromis de combat et il sous-entend que, dans le texte que nous adopterons aujourd'hui, soient levées un certain nombre d'ambiguïtés afin que nous puissions mener campagne.
Parmi ces ambiguïtés, l'essentiel a été noté par Henri Emmanuelli et Alain Richard.
Première question : la question de l'OTAN et l'idée que nous pourrions accepter le retour dans le commandement intégré de l'OTAN s'il y avait des contreparties.
C'est le style de phrase par excellence qui suppose soit qu'on la développe, soit qu'on explique ce que cela veut dire, soit qu'on indique les contreparties, soit qu'on évite d'en parler et je proposerai donc, par amendement, de supprimer cette phrase-là du texte.
Deuxième élément sur le texte lui-même : l'idée que l'armée doive aller vers un plus grand professionnalisme.
Pourquoi donner acte à la droite de la légitimité de sa proposition ? Pourquoi admettre qu'il faille aujourd'hui professionnaliser l'armée ? Alain Richard a très bien expliqué que ce n'est pas exactement en ces termes-là que se pose le problème. Donc, évitons, quand nous sommes confrontés à des propositions de

Fondation Jean-Jaurès

la droite, de dire que d'abord le but recherché est peut-être louable mais que la forme n'est pas la bonne ! Enlevons la nécessité de professionnaliser l'armée.
Troisième élément, le service d'initiation à la défense de courte durée.
La formule de compromis, là encore, est ambiguë. On sait bien ce qu'elle peut sous-entendre. Que peut-elle sous-entendre ? Des espèces de stages dans lesquels les jeunes appelés seraient initiés à l'idée de défense, mais de manière totalement coupée des corps de l'armée. Or, l'enjeu du maintien de la conscription, c'est aussi de continuer de faire passer des civils, des appelés, dans l'armée, qui est un monde par définition muet et opaque.
Donc, refusons toute formule de compromis qui ouvrirait la porte à une évolution du service national vers des stages pour les jeunes à côté de l'armée.
Quatrième question qui est peut-être la plus importante si l'on peut se mettre d'accord sur le texte, qui est de savoir ce qu'on fait maintenant de cette campagne. Comment la mène-t-on ? Comment réunit-on la gauche, puisque la gauche est relativement unie sur cette question ? Et comment s'en sert-on pour déstabiliser Jacques Chirac ?
Il est nécessaire de le préciser dans le texte, d'autant plus nécessaire que le compromis a été lent et laborieux, et plus le compromis est lent et laborieux, plus il faut se mettre d'accord sur les moyens de combat.
Pourquoi ne pas en appeler au vote des Français ? Je sais que dans le Parti, à gauche, traditionnellement, on a une espèce de résistance intellectuelle à l'idée du référendum, parce que nous craignons les référendums plébiscites, mais dans la Vème République les référendums sont des plébiscites quand ils sont à l'initiative de celui qui en retire le bénéfice, quand ils sont une arme entre les mains de l'opposition ils ne sont pas des plébiscites. En outre, la différence qu'il y a, quand on est dans l'opposition ou quand on est au pouvoir, c'est que quand on mène campagne pour un référendum, on exige que le peuple tranche, on fait campagne auprès du peuple pour qu'il tranche et soit mis en situation de décider, mais on n'obtient pas forcément le référendum.
Donc, la campagne pour que les Français votent est une campagne qui permet de poser dans le pays le débat à la fois sur la nature des propositions faites par Chirac et en même temps sur les enjeux de ses propositions.
La pire des choses par rapport au peuple serait que nous nous mettions dans une posture, dans ce combat, qui soit déjà la posture de ceux qui savent qu'ils vont perdre. Or, c'est comme cela qu'on est aujourd'hui, d'un certain point de vue. Il y a des choses inéluctables que fait la droite, que nous critiquons au nom d'autres idées, mais nous ne nous mettons pas en situation de remettre les gens en capacité de dire qu'ils peuvent s'opposer.
C'est aussi un des enjeux de la Convention qu'on va mener sur "Les Acteurs de la démocratie". Etre acteur de la démocratie, c'est dire aujourd'hui : les Français doivent voter.
Et puis, petite anecdote, on ne va quand même pas laisser Chirac nous imposer un référendum sur la parité hommes/femmes et le priver de devoir s'explique sur devant le peuple sur la réforme de la conscription et de l'armée de métier ! Je ne crois pas que Chirac soit a priori majoritaire dans le pays sur cette idée-là et je

crois que si nous pensons cela, nous nous trompons... (mouvements divers)... Effectivement, les jeunes qui n'ont pas fait leur service militaire ont tendance à penser que c'est une bonne réforme, mais il y a aussi l'ensemble du pays devant lequel il faut porter le débat. Maintenant, si nous pensons que nous avons tort, si nous pensons que nous ne pouvons pas aller au débat devant le pays sur cette question-là, alors effectivement nous ne nous mettons pas en situation de mener une vraie bataille et c'est la raison pour laquelle le texte est, dans sa formule finale, aussi flou sur le fait que nous mènerons une campagne vigoureuse au Parlement, avec trois interventions brillantes des parlementaires spécialistes des questions de défense, qui sont par ailleurs très bons. Mais la bataille s'arrêtera là, ce sera une bataille uniquement parlementaire.
Il faut resituer devant les Français la question de l'enjeu du passage de la conscription à l'armée de métier et le sens que cela a dans la mondialisation de l'économie. Donc, faisons campagne pour que Chirac vienne devant le peuple, d'autant plus que, si ma mémoire est bonne, il n'a pas été élu sur cette proposition-là et il a été élu il n'y a qu'un an. Raison de plus pour exiger de lui qu'il revienne devant le pays pour faire valider ses propositions.
Pour conclure, je proposerai quatre amendements que je souhaite voir soumis au vote du Conseil national.
Un premier, pour supprimer la référence aux contreparties dans l'intégration au commandement intégré de l'OTAN.
Le deuxième, pour supprimer le professionnalisme.
Le troisième, pour remplacer un service d'initiative à la défense de courte durée par un service national de courte durée.
Et le quatrième, pour ajouter un élément qui est manquant, mais c'est vraisemblablement une erreur de rédaction, qui est notre refus de l'armée de métier qui n'est pas en tant que tel dans le texte et qu'il faut insérer à un moment donné.
Donc, nous sommes pour une évolution de nos forces armées, un service national profondément réformé, le refus d'une armée de métier et, dernière proposition sur la campagne, je proposerais de rajouter que nous en appellerons au vote des Français sur les propositions du Président de la République.

Le président - Merci, Laurence.
La parole est à Lionel Jospin.

Lionel Jospin

Mes chers camarades, nous allons conclure notre débat.
Je proposerai la méthode suivante.
En réaction au débat et compte tenu des propositions d'amendement qui ont été faites, je me propose de vous dire, sous le contrôle de Paul (il est un peu loin de moi physiquement, on n'a pas pu en parler, mais je crois quand même, connaissant le travail que nous avons fait ensemble, que je devrais être assez proche de ce qu'il peut penser, en tout cas il me le dira si c'est nécessaire puisqu'il a introduit cette discussion et que c'est en outre sa fonction dans le

Parti, donc il pourra naturellement s'exprimer), les modifications que je suggère d'apporter, et puis ensuite, je soumettrai au vote ce texte tel que je le propose et on votera sur ce texte. Là, chacun prend ses responsabilités.
C'est la méthode que je propose. Très clairement, je ne propose pas (nous n'en avons pas le temps) de voter sur chacun des amendements qui sont proposés. C'est clair, c'est la méthode que je propose. Si l'on conteste cette méthode, le Conseil national se prononcera sur la méthode. Mais attendez peut-être de savoir comment je réagis...
Il y a eu un certain nombre d'observations qui ont été faites à la fois par Henri Emmanuelli et par Alain Richard, allant parfois dans le même sens, étant parfois différentes, mais qui étaient pertinentes. Je voudrais dire à cet égard que naturellement, au-delà de la position qui est établie ici, la Commission nationale "Défense" du Parti, sous l'autorité de Paul Quilès, va poursuivre son travail d'élaboration, car c'est vrai qu'il faut préciser la faisabilité d'un certain nombre de formules que nous proposons. Donc, le travail va se poursuivre.
Il y a aussi, et je les remercie, un ou deux camarades qui ont proposé des amendements qui me paraissent pertinents (ils ne sont pas fondamentaux) et qui ont préféré le faire, pour ne pas allonger le débat, en s'adressant à Pierre Guidoni qui me les a transmis.
Je prends donc les choses dans l'ordre.
Le premier amendement qui nous est suggéré, que je propose de retenir, vient de Gérard Fuchs qui, à la 4ème ligne du 2ème paragraphe, suggère après "vouer exclusivement nos armées à des missions de projection à l'extérieur, leur faisant ainsi jouer le rôle..." de dire, à la place de "leur faisant ainsi jouer le rôle..." : "... les réduisant au rôle...", y compris parce que, sans que ce soit un corps expéditionnaire, on a quand même nous-mêmes construit par exemple avec la FAR des structures.
Voilà un premier amendement que je propose de mettre après "à l'extérieur" : "... les réduisant au rôle d'un corps expéditionnaire..."
Le deuxième amendement que je propose d'accepter, sous le contrôle de Paul, concerne une proposition faite par Henri Emmanuelli et exprimée aussi par Laurence Rossignol.
La phrase "sans véritable contrepartie et sans négociation sérieuse" visant, dans l'esprit des auteurs du texte, à qualifier la position de Jacques Chirac à partir de sa propre position, pas la nôtre. Je dis cela pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté au niveau des intentions. Mais c'est vrai, pour autant, que la phrase, lue autrement, c'est-à-dire lue objectivement en quelque sorte, peut présenter cette objection.
Donc, si Paul en est d'accord, je ne vois pas d'objection à ce qu'on supprime "sans véritable contrepartie et sans négociation sérieuse", parce que cela ne change rien à l'approche du fond, et qu'on dise : "... En acceptant le retour dans les organismes militaires intégrés de l'OTAN, Jacques Chirac ruine par là même..."
En ce qui concerne un autre amendement qui a été proposé notamment par Laurence Rossignol et qui pourrait concerner la fin de la page 1 et le début de la page 2 (le verso) : "... Ils sont convaincus qu'au-delà de la nécessaire évolution

Fondation Jean Jaurès

de nos forces armées vers un plus grand professionnalisme, un service national profondément réforme, véritablement universel...", pour ma part je ne propose pas de retenir cet amendement parce que je vous ferai remarquer, notamment à Laurence, qu'on ne dit justement pas "professionnalisation".
On aurait très bien pu mettre professionnalisation. J'aurais personnellement été d'accord avec la formulation. Il a mis professionnalisme... Honnêtement, ce n'est pas tout à fait la même chose On pourrait considérer qu'une armée de pure conscription, si cela pouvait exister, mais cela n'a pas de sens, puisqu'il y a sûrement des militaires de carrière... une armée essentiellement fondée sur la conscription doit être une armée pour laquelle on veut développer le professionnalisme. C'est une formule honnêtement faible par rapport à vos craintes.
Je demande que l'on ne retienne pas cet amendement. Je ne le crois pas utile compte tenu de la formule choisie justement parce que je pense à des Saints, Pierre et Paul... après tout, si c'était Pierre et Paul, ce serait quand même très impressionnant pour un athée comme moi !
Par contre je ne serai pas hostile personnellement, toujours en me tournant vers Laurence, que l'on glisse une phrase - je n'ai pas trouvé l'endroit mais peut-être que Paul et Guidoni peuvent y réfléchir - sur le refus de l'armée de métier.
Moi personnellement, si cela paraît possible aux auteurs du texte, je pense qu'on peut préciser qu'on est contre l'armée de métier parce qu'on est contre... cela permettrait de répondre autrement encore à l'histoire de la professionalisation pour aller aussi dans votre sens.
Claude Estier a proposé un amendement mineur mais pertinent qui est à la fin de l'avant-dernier paragraphe de la deuxième page du verso : "appel à un nombre beaucoup plus grand de jeunes et de citoyens". Il faut supprimer "jeunes" parce qu'ils sont citoyens. Beaucoup d'entre eux le sont en tout cas. Il faut donc dire : "appel à un nombre beaucoup plus grand de citoyens".
Cela fait quand même partie du compromis esquissé. Je me tourne vers vous... honnêtement, je ne propose pas que l'on supprime "services d'initiation à la défense de courte durée.
On dit qu'on est pour un service national véritablement universel, et on définit le cadre ?... oui, nous sommes pour par rapport aux 18 mois d'armée que j'ai fait, et que je ne sais combien de nos partisans passionnés du service militaire ont fait de mois d'armée ?... zéro... je ne parle pas des femmes, je parle des hommes ! Je parlais avec l'un d'entre eux ce matin qui me disait, avec honnêteté, qui à l'époque de leur véritable jeunesse - ils sont toujours jeunes mais un peu plus mûrs - il semblait qu'ils étaient plus à l'unissons de la Jeunesse par leurs propres choix... S'ils sont maintenant à l'unissons de ces jeunesses qui continuent à réagir parce qu'elles sont devenues jeunes comme ils réagissaient eux mêmes à l'époque. Je dis cela en souriant bien entendu. Il faut un peu sourire... l'ancien combattant, avec quelques autres, c'est moi... Moi j'ai eu la chance de ne pas combattre parce que les accords d'Evian sont intervenus avant que j'aille crapahuter dans les djebels. Je pense qu'ils en ont tenu compte... Cela fait partie du compromis !

Si on retient un service court, cela peut être 6 mois, 8 mois, par rapport à ce que cela était avant. Je ne vous propose pas de retenir cela sinon il n'y a plus de compromis.
Je propose de garder la forme d'un service d'initiation à la défense de courte durée. C'est le texte proposé.

Laurence Rossignol - Est-ce qu'on rajoute "dans les unités" ?

Lionel Jospin - Je me tourne vers Paul... Paul, dans les unités ?

Paul Quilès - Cela ne veut rien dire "dans les unités"... c'est ou une armée mixte à savoir composée de militaires de carrière, de professionnels et d'appelés. Tout cela s'appelle "mixte"... ou bien une initiation à la défense qui ne se fera pas dans les universités mais dans les unités.
Le contact ne se fera pas en une semaine mais en 6 ou 8 semaines et il se fera entre les jeunes et l'Armée. Le contact existera. On peut dire "dans les unités". Cela ne veut pas dire que pendant deux mois, on tomberait dans le ridicule absolu, on créerait une armée mixte avec des professionnels et des militaires qui font leurs services pendant 15 jours.

Louis Mermaz - Pourquoi on ne mettrait pas préparation à la défense... initiation, cela fait "bonne sœur"...

Lionel Jospin - C'était le terme un peu consacré.
J'aurais dit "éducation"...

Bertrand Delanoë - Formation !

Lionel Jospin - Je propose d'en rester là sur ce point.
Tu es d'accord pour mettre "dans les unités" Paul ?

Paul Quilès - Si on veut faire un compromis, évitons de faire quelque chose qui explosera dès qu'on sera sorti de la salle. Ne faisons pas d'histoires... Ce n'est pas en changeant un mot qu'on va se mettre d'accord.
S'il s'agit d'un concept qui est de dire que les jeunes seront formés, mais pas simplement en une semaine"... formés aux problèmes de défense, cela se fera. La question est importante. On l'a évoquée...
De plus le problème du coût n'est pas un problème mineur. Il s'agit de deux ou trois milliards ! Cela sera fait par des militaires, par des universitaires et cela se fera dans les unités au contact avec les armées.
Ne faisons pas croire par une formule alambiquée que cela veut dire qu'on va créer une armée mixte... ce n'est pas ce que cela veut dire.

Marie-Noëlle Lienemann - Nous ne sommes pas d'accord... Je voudrais comprendre ce que cela veut dire quand on dit qu'on est contre une armée mixte

Fondation Jean Jaurès

.... Je crois qu'on parle d'un problème important... alors elle est comment, puisqu'on est contre une armée de métier... soit elle est de métier, soit elle est composée d'appels qui seront présents dans le mécanisme de défense et cela s'appelle une armée mixte.

Bertrand Delanoë - On devrait voter....

Le président - Je rappelle simplement que Lionel a proposé un amendement disant que nous sommes contre l'armée de métier. Cet amendement étant inclus dans le texte on ne va pas dire le contraire à la fin...

Lionel Jospin - On ne va pas redéfinir le rôle des armées si on est aux responsabilités. On ne va pas improviser... On a eu, les uns et les autres et y compris vous, envie d'essayer d'aboutir à un texte commun. On l'a rédigé, montré à tout le monde, avant d'arriver ici. On le discute et on intègre des choses qui ont été proposées, que ce soit sur l'OTAN, contre l'armée de métier. A partir de là, arrêtons de tirer chacun de notre côté. Essayons de tirer ensemble si on peut. J'ai fait un effort dans ce sens. On ne peut pas continuer à discuter de cette façon. On a en plus un autre débat. J'ai compris Marie-Noëlle... cela n'a pas d'intérêt de s'exprimer et de dire qu'on est contre une armée mixte si on est contre l'armée de métier, et si on n'est pas pour l'ancien système de la conscription. Cela veut dire qu'on va essayer de mettre en place quelque chose de différent, un système dans lequel il y aura des soldats professionnels, dans lequel il y aura des appelés service long, des gens qui viennent de la société civile mais qui nouent un certain type de contrat de relative longue durée avec l'Armée, et des jeunes qui vont être dans un service d'initiation à la défense, dont on n'aura pas précisé la durée pour ne pas poser de problèmes entre nous. On avait dit cela il y a quelques mois et je le rappelle à l'ensemble du Conseil national.
J'ai accepté de supprimer "deux mois" pour que cela ne donne pas l'impression que nous reprenons la formule préconisée par certains.
Des efforts ont été faits. On n'a pas précisé la durée pour que chacun puisse ne pas dire le contraire, sur la voie publique, si en tout cas, on n'a pas l'impression qu'on impose une décision qui serait trop près de telle ou telle formule.
Compte tenu de l'opposition si on le peut, on doit arriver aujourd'hui à une position unie là-dessus. On sait qu'on aura beaucoup à travailler. Ces jeunes vont être formés à la défense pendant un certain nombre de semaines, qui peuvent aller de 6 à 8… et donc ils seront partie prenante de ce service.
A mon avis il ne faut pas se bloquer sur le terme "mixte"... par ailleurs ces jeunes, et d'autres, dans un autre contexte stratégique, par exemple en cas de menaces sur notre territoire, pourraient être intégrés dans l'armée, y compris pour un service national qui pourrait devenir plus long mais nous n'en savons rien !
Je donnerai la parole à Henri Emmanuelli qui l'a demandé.

Fondation Jean Jaurès

Sur le dernier point, notamment sur la proposition de Laurence, je ne propose pas d'accepter celle-ci mes chers camarades. D'abord on ne peut plus entendre un débat sans que d'une façon ou d'une autre, de la façon la plus artificielle, la plus journalistique - et je ne dis pas cela du tout pour viser Laurence - on ne parle de référendum. Quand on parle d'éducation on parle de référendum, quand on parle d'armée, on dit référendum. La parité, référendum... je peux me tromper, mais je pense que le pouvoir ne proposera pas un référendum sur la parité.
De ce point de vue là, je voudrais te rassurer. C'était la première chose.
Deuxième chose : ce n'est pas notre culture. Je ne vois pas bien la cohérence par rapport aux débats que l'on va avoir tout à l'heure sur les acteurs de la démocratie, et compte tenu des arguments qui ont été abordés dans ce débat, notamment par Laurence, et aussi par un certain nombre d'autres camarades, je pense qu'honnêtement, dans votre conception que vous avez défendue de la Vème République - conception que pour beaucoup j'approuve, peut-être pas autant mais pas sur tout, on en reparlera, l'histoire d'un passage à la Vème étant un symbole politique puisqu'on n'a jamais changé de Constitution qu'avec des révolutions ou des désordres, je ne préconise pas de dire cela.
Compte tenu de la position que vous avez défendue, nous devons avancer sur ce débat l'idée du référendum, franchement, je ne vois aucune cohérence là-dedans...
On aura ce débat plus tard.
Quand on veut donner le droit de dissolution au Premier Ministre et non pas au Président de la République, quand on veut parlementariser , je ne comprends pas le sens de saisir tout débat, d'utiliser tout référendum proposé par le Président de la République.
En tout état de cause, il est vrai que si un référendum est proposé par l'opposition, il peut apparaître moins comme étant un plébiscite. En l'occurrence, et sur ce sujet, je pense qu'il n'est pas de la vocation de l'opposition de fournir l'arme d'un référendum qui peut-être positif au Président de la République.
(Applaudissements).
Voilà en gros ce que je vous demande de retenir sur les amendements que je propose, et je laisse la parole à Henri.

Henri Emmanuelli

Avant de conclure, je dirai que je suis un peu mal à l'aise. Je sens que le débat essentiel va passer à la trappe au profit d'un débat qui n'est pas secondaire mais qui n'est pas le débat essentiel.
Le débat essentiel c'est l'indépendance de l'Europe et c'est pourquoi Lionel, est-ce qu'on peut mettre au 2ème paragraphe, à la ligne 10, ", au lieu de "ces décisions troublent tous ceux qui sont attachés à la dimension de sécurité de la construction Européenne...", mettre : "tous ceux qui sont attachés à l'indépendance et à la sécurité de l'Europe"... pour que ce soit clair.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Par ailleurs si vous dites sur les autres sujets qu'on est contre l'armée de métier, eh bien je pense qu'à chaque jour suffit sa peine.
Je voudrais me tourner vers Laurence sur l'histoire du référendum... car imaginez la catastrophe, si à la conjonction des jeunes qui ne souhaitent pas le faire, et imaginez les mamans et les papas qui ne souhaitent pas voir partir leurs enfants ?...
Il ne faudrait pas que sur un référendum on fasse avaliser l'idée de piliers européens de la défense au sein de l'OTAN.
On aurait fait un superbe cadeau pour des raisons politiques intérieures à Jacques Chirac... première chose... et deuxième chose, on aurait compromis l'avenir.
Je vous demande de renoncer à cette idée qui n'est pas bonne sur ce sujet.
Lionel Jospin - Je propose d'intégrer à la troisième ligne du dernier paragraphe de la première page : "Les socialistes qui refusent l'armée de métier, restent attachés aux principes de la conscription".
Par ailleurs, j'ai oublié une suggestion que j'avais envie de vous faire.
Après la phrase que nous avons supprimée : "Sans véritable contre-partie et sans négociation sérieuse", je propose d'ajouter une phrase : "Le principe de notre autonomie de décision et des perspectives de construction d'une identité européenne".

Dans la salle - D'accord.

Lionel Jospin - Je vous propose de passer au vote.

Paul Quilès - Je ne voudrais pas relancer le débat. Je suis d'accord sur les amendements présentés. En revanche, au deuxième paragraphe, à la première phrase, troisième ligne : "...voue exclusivement nos armées à des missions de projection à l'extérieur". C'est un peu technique. Le texte est amené à être relu, il vaut donc mieux être précis.
Je propose de mettre : " ...voue presque exclusivement" pour une raison simple, qui est que les armées comprennent la gendarmerie et le nucléaire.
Sur le reste, je suis d'accord.

Le président - Chers camarades, le Conseil national va passer au vote sur ce texte compte tenu des amendements présentés par le Premier secrétaire.
Vous votez avec vos mandats rouges qui vous ont été remis à l'entrée.
Ceux qui sont d'accord avec ce texte l'expriment en levant ce carton...
Ceux qui sont contre ? ... (Un)
Ceux qui s'abstiennent ?...
Ceux qui ne prennent pas part au vote ?...
Voici les résultats.
Pour : 134
Contre : 1
Abstentions : 16

Fondation Jean-Jaurès

Le texte est adopté par le Conseil national.
(Applaudissements)
Nous allons passer à la seconde partie.

Un intervenant - Je voudrais poser une question concernant le rôle des membres du Conseil national, au titre du quart sociétal. Quand on est élu, il est prévu dans les statuts que l'on vote, sauf sur les affaires de personne. Or, ici, n'ayant pas de carton rouge, nous sommes privés du droit d'expression. Je pose donc la question.
(Applaudissements)

Le président - C'est une très bonne question. Alain Claeys va vous répondre avec plaisir.

Alain Claeys - Les membres du quart sociétal peuvent voter sur cette question.

Lionel Jospin - Si ce sont les règles que nous avons fixées, nous les appliquons ! Il n'est même pas nécessaire d'en discuter !
Ils ont des bulletins verts, on va faire un vote spécifique sans les autres pour le quart sociétal et la prochaine fois, ils voteront ensemble.

Le président - Nous passons au vote du quart sociétal.
Ceux qui sont pour le texte l'expriment en levant la main...
Ceux qui sont contre....
Ceux qui s'abstiennent.... (4)
Ceux qui ne prennent pas part au vote.
Je vous remercie. A mon avis, le texte est toujours adopté avec le concours du quart sociétal !
Je laisse le soin aux collaborateurs de faire les additions. Merci d'avance.
Nous pouvons donc passer au second débat sur les acteurs de la démocratie, mais je donne auparavant la parole à Jean-Christophe Cambadélis sur le déroulement des Assises.

Jean-Christophe Cambadélis

Il faut d'abord remercier l'ensemble des fédérations pour le travail qui a été accompli pour ces Assises de la citoyenneté, qui se sont déroulées, comme l'a dit Daniel Vaillant dans son rapport d'activité, dans plus de 80% de nos Fédérations à peu près au même moment. Ce qui, compte tenu des difficultés à la fois pour se réunir vu l'ampleur des débats et pour avoir la présence de l'ensemble de nos partenaires et du mouvement socialiste dont on parlera tout à l'heure, est une performance pour notre Parti. C'était un moment important de ce point de vue.
Je voudrais quand même faire un élément de rappel.

Fondation Jean-Jaurès

Voilà maintenant plus de deux ans que nous essayons de “remailler” petit à petit nos rapports avec l’ensemble des partis politiques de gauche, les organisations syndicales, le mouvement associatif.
Nous avions lancé les Assises de la transformation sociale ; lors d’une de ces sessions à Vaux-en-Velin, nous avions commencé un dialogue avec le mouvement associatif. Nous avons participé au Forum du Parti communiste, nous avions organisé un colloque sur le premier sujet de notre Convention, à savoir “Mondialisation Europe Nation”, et nous avons continué par des Assises citoyennes qui avaient pour but à la fois de débattre du sujet qui va nous occuper dans quelques minutes, après le rapport de Jack Lang, et en même temps d’ouvrir un espace de discussion, de confrontation ou de coopération, peu importe, avec le mouvement associatif.
Dans notre volonté de discuter avec ce mouvement, plusieurs éléments entrent en ligne de compte.
Il y a d’abord l’importance de ce mouvement associatif : environ 1 300 000 salariés animent ce mouvement associatif. C’est un processus considérable qui s’est modifié au cours des années. Nous avions l’habitude de connaître un mouvement associatif qui était très largement dominé par des organisations professionnelles, même s’il existait de forts mouvements laïques.
Or, au cours des années 1980, nous avons constaté un retournement, un peu comme si le mouvement qui existait dans la période différente, qui s’investissait dans le politique, se serait investi dans un militantisme de proximité où l’on délègue moins.
On peut le regretter, on peut espérer un débouché politique ; j’y reviendrai tout à l’heure.
Mais en même temps, il y là un élément important d’une modification qui est intervenue dans l’ensemble de l’équilibre des forces de gauche, dans ce que l’on appelait le “peuple de gauche”, dans sa manière de concevoir son rapport à la politique et à l’investissement militant.
Ce milieu là, ce mouvement associatif qui a pris parfois quelques distances avec nous, depuis maintenant deux ou trois ans, s’est rapproché pour plusieurs raisons.
La première raison est que cette solidarité des proximités est incompatible avec la déréglementation, la dérégulation libérale telle qu’elle s’exprime un peu partout.
Le deuxième élément est que la plupart de ces acteurs interviennent dans les secteurs les plus défavorisés de notre société, dans les quartiers populaires. Ils créent à la fois de la solidarité et du sens. Ils ont trouvé que notre évolution ou notre “réarmement”, notre discussion, nos propositions, la manière dont nous intervenions dans le débat politique dans la dernière période, étaient beaucoup plus proches de leurs préoccupations.
A partir de là, nous avons vu des évolutions non négligeables.
Aux assises qui se sont tenues à Paris, les camarades parisiens s’en souviennent, là dernière fois que nous avions rencontré les dirigeants de “Droit au logement”

dans une manifestation, nous avions pris quelques poubelles sur la tête et des plateaux de pâtes à travers la figure.
Cette fois-ci, le débat a été tout autre. Nous étions à la tribune et c'est eux, "Droit au logement", qui ont facilité l'activité menée par les Maires d'arrondissement, par exemple, à Paris mais ceci était valable aussi dans toute la France.
Il y a donc eu un changement d'attitude à notre égard, ce qui ne veut pas dire qu'il existe une situation dans laquelle le mouvement associatif accepterait une contractualisation des débats avec nous.
Je voudrais attirer votre attention avant de faire quelques propositions et indiquer comment les choses se sont passées.
Il faut faire attention qu'il n'y ait pas de coupure entre une radicalité qui pourrait s'exprimer dans ce mouvement associatif ou dans ses réseaux qui existent ici ou là dans toute la France, qui certes n'ont pas de débouchés politiques et qu'aucune formation politique radicale, mais vous avez vu ici ou là un certain nombre d'associations ou de syndicats qui ont émergé dans la dernière période, qui expriment une certain radicalité sociale face au développement du libéralisme. Ces mouvements là sont en résonance avec le mouvement associatif dans la manière dont ils perçoivent la gauche, ce qu'ils appellent, eux, la gauche institutionnelle. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de débouché électoral, pas de possibilité de s'exprimer sur le plan électoral, qu'il ne faut pas engager le dialogue avec nous, parce que l'on pourrait très bien avoir à terme une gauche associative, une gauche de solidarité, une gauche de proximité qui bouderait une gauche institutionnelle. Il s'en suivrait des désagréments sur le plan électoral. C'est la raison pour laquelle je proposerai, mais le Premier secrétaire en décidera, le Bureau national et vous-mêmes, en mettant en place une commission qui travaille avec Isabelle Thomas et un certain nombre de camarades chargés de ce sujet, que nous ayons un travail pour construire ce fameux Conseil économique et social que nous avons décidé et voté, de mettre en place aux côtés du Parti pour ne pas être simplement le quart sociétal mais plus largement un élément de discussion et de dialogue avec l'ensemble de nos militants issus de ce mouvement associatif.
Nous pourrions alors réunir ce Conseil économique et social ; ce serait une bonne occasion qu'il puisse discuter de notre débat sur la redistribution par exemple. Il serait bon qu'à l'automne, au mois de novembre, par hasard, nous soyons capables de le mettre en place, car je suppose en regardant la Presse depuis quelques jours que le mois de novembre verra de nombreuses commémorations un an après les mouvements sociaux de l'année dernière.
Il me semblerait bon que nous soyons aussi présents.
Dans les débats, tout le monde a constaté la présence de l'ensemble des partis politiques qui participent à la discussion avec nous. Tout le monde a constaté que le Parti communiste était présent partout. Le Parti communiste, dans ce que j'ai pu lire des comptes rendus que vous m'avez envoyés assez rapidement et je vous en remercie, a fait une intervention - cela ne nous étonne pas - qui se ressemblait très largement dans sa thématique. La thématique - ce n'est pas

étonnant pour le Parti communiste - était la thématique de la démocratie sociale dans l'entreprise, mettant l'accent sur les nécessités d'élargir les droits dans l'entreprise.
Pour les écologistes, le débat a tourné autour de plusieurs questions : la question des femmes, la question du cumul, la question de la démocratie locale.
Pour le mouvement associatif, la plupart des interventions ont tourné autour de leur prise en compte, mais aussi je crois un élément essentiel : attirer notre attention sur un certain processus d'apartheid social et des difficultés pour les élus d'y répondre. Beaucoup de prises de position ont stigmatisé les réactions un peu dures que l'on peut avoir ici ou là par rapport aux nouveaux pauvres.
La totalité des forums et de ces réunions ont porté sur la question des services publics qui me semble être l'élément commun de l'ensemble de ces réunions. Et enfin, tout le monde s'est interrogé sur le débouché et sur la façon dont on pourrait avancer dans ce sens. J'ai fait une proposition, on peut en faire d'autres.
Pour conclure ce bref rapport puisqu'on m'a demandé d'être très court, je dirai que premièrement le Parti s'est affirmé dans chacun des départements comme étant au centre du rassemblement à la fois des forces politiques de gauche et du mouvement associatif. Et ceci est important du point de vue des futures échéances qui sont devant nous.
Deuxièmement, nous avons démontré notre capacité renouvelée de dialoguer avec un secteur extrêmement important dans la composante de la gauche qui est le mouvement associatif.
Troisièmement, tout le monde a pris en compte et s'est déterminé par rapport au document que vous pouviez avoir ou aux propositions du Parti Socialiste en ce domaine.
Et quatrièmement, je n'ai vu nulle part, même biffé à la main dans les comptes rendus, d'interventions agressives vis-à-vis du Parti Socialiste ou même revenant sur les éléments du passé, mais un état d'esprit nouveau cherchant à définir avec nous les perspectives à venir.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci Jean-Christophe.
La parole est à Jack Lang, s'il la souhaite... Enfin, cela me paraît être une nécessité !

Jack Lang

Chers camarades, ce n'est pas facile évidemment d'aborder ce sujet alors que déjà le précédent débat a mobilisé une partie de votre énergie, je le sais inépuisable, et au moment où sans doute vos estomacs commencent à crier famine ! Enfin, essayons, compte tenu du calendrier qui est le nôtre, de maintenir un peu notre attention en éveil pour quelques instants.
Rassurez-vous, je ne vais pas vous infliger même un résumé de ce qui figure dans ce document dont vous avez à peine pris connaissance.

Fondation Jean Jaurès

Je voudrais d'abord, en ouverture, dire que le travail qui nous est soumis est un travail naturellement imparfait qui méritera, sur tel ou tel point de forme, d'être sensiblement amélioré, au cours des prochaines semaines.
Je voudrais surtout dire que ce travail est une œuvre commune et une œuvre collective, on l'a indiqué le processus n'est pas formel, en particulier les groupes de travail qui se sont constitués voici un mois et demi, sous la présidence pour la Démocratie politique de Jean-Marc Ayrault et Ségolène Royal, pour la Démocratie sociale de Claude Bartolone et Harlem Désir, pour la Démocratie locale de Catherine Trautmann et de Jean-Pierre Bel, et pour la Démocratie citoyenne de Martine Aubry et Sylvie Guillaume.
Le travail accompli par ces groupes a été un travail important, il a été un travail déterminant.
Ces groupes, avec le peu de temps qui leur était imparti, ont dû, jour après jour, consulter, rencontrer, échanger les idées, et soumettre toute une série de propositions. Et par ailleurs, une Commission nationale s'est réunie sous la présidence de Lionel Jospin à quatre ou cinq reprises. Bref, ce n'est pas un travail qui vient de la tête d'une personne, mais de notre expérience collective, commune et des propositions des uns et des autres.
J'ajouterai que, comme l'a rappelé Jean-Christophe Cambadélis, la réunion que nous avons tenue à la Mutualité il y a trois semaines et qui rassemblait un millier de secrétaires de sections, a été une réunion extrêmement riche et féconde.
Je ne vous parle pas non plus - peut-être qu'elles feront l'objet de publication - des lettres propositions venant, soit de militants, soit de personnes sympathisantes qui ont afflué vers nous et qui ont pu, sur quelques points, apporter des indications intéressantes.
Bref, le climat de travail a été jusqu'à présent, et j'espère que cela continuera jusqu'à notre convention de la fin du mois de juin, positif et excellent.
Le sujet choisi par vous, par nous, à la demande du Premier Secrétaire, n'est pas un sujet facile, et lorsque l'on peut en parler autour de soit, certains peuvent réagir en disant : la démocratie, oui, mais est-ce si urgent ?
C'est vrai que, dans l'instant, interrogés, nos concitoyens n'éprouvent pas un sentiment de manque.
Manque d'emploi, oui. Manque de sécurité, à coup sûr. Manque je dirai de convivialité dans tous les sens du mot, certainement. Manque d'espoir, principalement. Mais manque de démocratie, immédiatement non.
Bref, nos concitoyens peuvent penser comme cela que nous nous embarquons dans une réflexion qui ne s'impose pas par son urgence.
Mais je crois qu'à cette réflexion, que vous avez pu entendre ici ou là, notre devoir est de répondre que d'abord une organisation politique n'a pas à s'en tenir aux sentiments immédiats ou aux sentiments apparents, et n'a pas non plus à fuir les sujets difficiles. Et quand on creuse un peu plus la pensée de nos concitoyens et que l'on met bout à bout les défaillances et les anomalies de notre démocratie, la liste est longue :
Un Parlement sans grand pouvoir et faiblement représentatif, je ne parle même pas du Sénat, un exécutif tout puissant sans réel contre-pouvoir, une justice,

surtout quand la droite gouverne, exclusivement quand la droite gouverne, gardons le sens des nuances, en tout cas, jusqu'à ce jour, domestiquée par le pouvoir exécutif, confère les affaires de la droite aujourd'hui enterrées. Et surtout, pour les gens de la base, une justice si complexe, si inaccessible, si lointaine, et des droits des travailleurs mal protégés, des droits des citoyens qui ne sont pas toujours effectivement garantis. Bref, j'arrête là. A quoi bon ?

Déjà, pour réparer ces maux, déjà pour que notre démocratie soit à l'égal des démocraties des autres pays, mais sans doute la raison est plus profonde que simplement d'ajuster nos droits, nos libertés. La raison est plus profonde. Et si une démocratie vraie, je veux dire une démocratie intégrale, une démocratie sociale, une démocratie pleine et entière, était tout simplement la condition du reste, la condition première du reste ?

Et si le combat que nous menons, qui es t pour nous fondamental, contre les injustices sociales et pour le développement économique, pour cet idéal qu'est le nôtre, et l'épanouissement individuel et collectif de chacun, passait précisément par un système dans lequel l'ambition collective, projet commun, qui doit animer un pays, et conçu ou devait être conçu et réalisé non pas par la toute puissance de quelques uns ou par une poignée d'individus, mais par la volonté de tout un pays ?

Voilà ce que je souhaitais dire in introduction. Peut-être y reviendrai-je à la fin.

Entrons dans la problématique qui nous a été soumise.

La gauche partie du mouvement, soit dans la rue soit par les urnes, a été la base des faits historiques précurseurs ou catalyseurs : 1929, 1936, 1948, 1971, 1981... je passe vite. Autant de dates qui marquent des ruptures, des espoirs, des changements.

Nous croyons à travers le texte que le message original, le message unique comparable à aucun autre message, d'aucune autre formation politique, le message original des socialistes s'impose par deux idées simples, on pourrait dire simplistes, qui nous animent, de génération en génération, parle de liberté sans progrès de la justice sociale. Disons, pour en finir avec le vieux débat sémantique, que la gauche n'est pas seulement démocrate, elle est en effet social-démocrate. Et pas de socialisme sans liberté.

S'il y avait quelques hésitations, quelques interrogations sur la différence qui sépare la droite et la gauche, il suffit, comme on l'a rappelé à l'instant, de se remémorer ce qui a été accompli depuis trois ans par la droite au pouvoir, de quelle manière la justice, l'administration, la presse ont repris en main les choses, de quelle façon, par les lois Pasqua, la répression est à nouveau à l'ordre du jour, et de quelle façon surtout la régression sociale s'organise : recul des conventions collectives, privatisation des services publics et le reste.

Encore une fois, il faut dire ou redire ce qui figure dans ce document que vous avez déjà peut-être lu ou que vous allez lire.

Dans l'introduction, et je vais entrer dans le vis des propositions, nous avons souhaité mettre en exergue les deux types de maux qui rendent difficile parfois l'exercice de la démocratie en France, des maux contemporains, présents, actuels, liés à la crise et collés à la droite, au gouvernement. C'est ce que nous

avons appelé à la fois l'impuissance des gouvernants face aux pouvoirs puissants que sont les pouvoirs des marchés financiers, les pouvoirs de médias, les pouvoirs des technocrates, parfois aussi les pouvoirs des organisations internationales.
Le paradoxe des paradoxes, c'est que cet état que la cinquième république avait voulu fort, tout puissant, est en vérité au moins dans la conduite des affaires économiques et sociales sauf lorsqu'il s'agit de réprimer, un état faible, incapable de vaincre l'emploi, incapable d'endiguer la poursuite des multinationales.
Là encore, reposons la question à ceux qui nous interrogent : et si la vraie force d'un gouvernement, d'un pouvoir quel qu'il soit, venait non pas de la mise à l'écart des citoyens, mais au contraire de leur réinsertion dans la vie civique et sociale ?
Impuissance des gouvernants, et surtout sentiment que nos concitoyens ont parfois d'être impuissants vis à vis de ceux qu'ils ont choisis ou qu'ils ont voulu choisir. Sentiment d'impuissance, d'ailleurs, aggravé par le fait que malheureusement, à commencer par l'actuel chef de l'Etat, le programme sur lequel ils ont été élus a été déchiré aussitôt l'élection proclamée.
J'ajouterai que parmi les causes qui, dans notre système, minent de l'intérieur la démocratie, il y a bien sûr tous les phénomènes d'exclusion, exclusion sociale, mise à l'écart des femmes de la vie publique, mise à l'écart des jeunes, et tout le reste...
Tournons-nous vers l'avenir.
Comment ?
Je crois que bien sûr, nous avons le jour venu à nous attaquer par les politiques économiques, nous en parlerons plus tard, par les politiques sociales, à ces maux qui minent la démocratie de l'intérieur.
Pour le moment, nous devons proposer une série de changements qui touchent à nos institutions et qui s'attaquent à un mal, celui-là peut-être plus ancien, il faut le dire, persistant, chronique, aggravé naturellement par la situation contemporaine. Une tradition française rarement interrompue, quelquefois, mais rarement interrompue, hypertrophie de l'exécutif, faiblesse des corps intermédiaires.
C'est face à ce diagnostic que je décris à grands traits, vous l'avez vu, que ce texte nous propose, vous propose toute une série de remèdes et de solutions.
Environ une centaine de propositions, les unes très importantes, d'autres moins importantes, s'ordonnent autour de deux idées, ou plutôt de deux découpages.
Premièrement, les devoirs des citoyens. Comment assurer dans notre société un meilleur partage, une meilleure participation de nos concitoyens ?
Le deuxième thème porte sur les droits des citoyens. Comment passer des droits théoriques - nous sommes assez forts en France pour proclamer des droits - aux droits effectifs ?
Je demande à ceux d'entre vous qui ont apporté à ce texte des contributions de me pardonner de faire ce résumé à grandes enjambées. Nous avons trois semaines devant nous ou un mois pour en parler. J'indique quelques points.

Fondation Jean Jaurès

Première partie, donc, les pouvoirs.
Cette première partie d'abord propose une série de solutions pour rééquilibrer les pouvoirs, les pouvoirs à l'échelle de la nation, à l'échelle de l'Etat, et les pouvoirs à l'échelle des collectivités locales.
A l'échelle de la nation, nous avions à choisir entre deux pistes, comme on dit aujourd'hui, l'une et l'autre démocratiques :
- soit, et certains d'entre nous y avaient pensé naguère, présidentialiser le système, mais en le démocratisant profondément,
- soit le parlementariser.
Nous avons retenu la seconde voie qui nous paraît la plus réalisable dans la prochaine période.
Il en découle toute une série de propositions.
D'abord le Président de la République : je ne reviens pas sur ce qui avait été présenté par Lionel dans sa campagne, sur ce qu'il a appelé le "président citoyen".
En second lieu, l'attribution au Parlement de vrais pouvoirs. La restitution au Parlement français de ses pouvoirs, face aux pouvoirs qui le concurrencent, et je pense au pouvoir médiatique notamment.
La loi, ce n'est pas la loi imposée par les télévisions ou par les marchés financiers, la loi, c'est celle souveraine que vote le Parlement français, ce qui implique à la fois une véritable maîtrise de l'élaboration des textes. Je ne veux pas insister, le temps manque et je vous renvoie au passage concerné, page 23, en particulier à toutes les propositions que nous formulons dans cette direction.
Et puis un renforcement, et là aussi une dizaine de propositions figurent dans le texte, du contrôle de l'administration et du gouvernement par le Parlement.
La démocratie locale.
Nous avons vécu pendant quinze ou seize ans sur la première vague de décentralisation. Faut-il passer à une nouvelle étape ?
Ceux qui ont réfléchi sur ce sujet nous proposent des solutions que je crois à la fois ambitieuses et réalistes.
Leurs propositions s'ordonnent autour de trois préoccupations.
Premièrement, rendre les pouvoirs locaux, comme les pouvoirs nationaux d'ailleurs - j'en reparlerai tout à l'heure - plus proches des habitants, des électeurs, ce qui sous-entend toute une série de réformes, en particulier - nous allons en reparler, cette question peut faire controverse - concernant ce qu'on appelle le cumul des mandats.
Mais je précise bien sur ce point, je m'attarde trente secondes, que les réformes que nous préconisons pour rendre les titulaires de fonctions et de mandats plus disponibles ne doivent pas être interprétées signifiant que nous participerions à cette campagne sans cesse menée contre le pouvoir politique, contre les pouvoirs politiques, contre les élus locaux en particulier.
Nous devons rappeler que même si ici ou là se sont produit des graves fautes qui doivent être sévèrement sanctionnées, des centaines de milliers, oui, des centaines de milliers d'élus locaux qui consacrent une partie de leur vie aux affaires communes constituent le maillage de la démocratie vivante.

Fondation Jean-Jaurès

C’est ce point fondamental qu’il faut retenir. Nous ne souhaitons pas que nos propositions puissent en aucune manière signifier que nous voudrions participer à cette campagne d’opprobre qui a été à différents moments orchestrée contre les élus.
Mais il va de soi, chers Camarades, qu’il y a dans ces propositions des mesures, je dirai, indissociables.
Proposer, comme la Commission vous le propose, une réduction drastique, mais étalée dans le temps, du cumul des mandats n’est concevable que si d’un même pas et d’un même mouvement, nous sommes décidés à renforcer les pouvoirs du Parlement, les attributions des assemblées locales et des exécutifs locaux, et à donner à nos élus un véritable statut.
L’un ne va pas sans l’autre. Je crois que ce serait une erreur de détacher un morceau sans le rapporter aux autres éléments du dispositif qui est proposé.
La deuxième idée qui est évoquée dans la démocratie locale, c’est l’exigence non pas seulement de proximité, mais de clarté.
Tout à l’heure, je disais “programme ambitieux et réaliste”. Je crois que les camarades qui ont réfléchi sur ce sujet se sont gardés de nos habituelles - nous nous équilibrons nous-mêmes à loisir - discussions du Café du Commerce qui consistent à dire, par exemple : il y a une circonscription de trop.
Laquelle ? La commune ? Le département ? La région ?
Naturellement chacun a son idée et l’expérience qui a été la nôtre, le réalisme qui est le nôtre obligent à dire qu’on voit mal comment une majorité nouvelle pourrait comme cela décider d’abolir une circonscription.
Le département ? Il a été créé par la Révolution Française, il a deux siècles d’existence. Comment d’un trait de plume le rayer ?
La région ? Même si ses frontières sont artificielles, elle est l’interlocuteur normal des institutions européennes.
Quant à la commune, inutile de démontrer devant vous à quel point elle est essentielle pour que le lien démocratique, le lien vivant soit maintenu entre citoyens et pouvoir politique.
Ce qui fait que ce qui vous est proposé est, je dirai, un projet de dynamique progressive et positive : en deux mots, renforcer le pouvoir des régions, ce qui sous-entend naturellement un autre mode de désignation, et renforcer l’intercommunalité à la base, ce qui sous-entend aussi toute une série de réformes que je ne vais pas décrire à l’instant.
Et puis troisième et dernier point sur la démocratie locale - je disais proximité, clarté, justice - c’est le thème plus complexe de l’inégalité des ressources, de l’injustice de la fiscalité.
Là encore, des propositions vous sont faites qui sont, je crois, ambitieuses et raisonnables.
Toujours à propos de la question des pouvoirs, et je vais en terminer sur ce premier point, il y a un autre aspect évidemment qui, lui, va provoquer des échanges vifs et j’espère féconds d’idées, c’est précisément la manière dont les citoyens eux-mêmes ont leur mot à dire dans la démocratie nationale ou dans la démocratie locale. Cela concerne le droit de suffrage.

Fondation Jean-Jaurès

Comme on en a beaucoup parlé et que le temps presse, je ne vais pas vous résumer ce qui a été proposé. Je vous renvoie aux pages 33 à 36.
Et puis la participation des citoyens dans l'intervalle des élections, aussi bien localement que nationalement.
Je tourne rapidement les pages.
J'aborde plus vite encore la deuxième partie qui concerne les droits et libertés.
Disons que sur ce point, le thème général est le suivant :
J'allais dire un peu brutalement, cessons de nous payer de mots ! Redescendons sur terre. Cessons d'avoir la manie de multiplier les grandes proclamations théoriques. Préoccupons-nous surtout des garanties réelles qui peuvent être accordées aux citoyens du respect de leurs droits.
Divorce là encore, comme pour la démocratie politique, divorce entre ce qui est affirmé et ce qui est réellement accordé dans la réalité.
C'est pourquoi le texte qui vous est proposé comporte une série de dispositions qui, si elles sont appliquées, constitueraient un changement profond.
D'abord la reconnaissance concrète de toute une série de droits menacés ou contestés : consolidation des principes républicains touchant à l'égalité, à la liberté, notamment du travail, à la laïcité, aux droits des étrangers, consécration de droits nouveaux, droit à la dignité, étrangement absent de notre Constitution, droit à l'environnement, contrat d'union sociale, droit à une requalification permanente.
Mais surtout ce texte propose toute une série de mécanismes qui permettent d'assurer une garantie effective des droits individuels ou des droits sociaux.
Pour les droits individuels, naturellement cela passe par un parlement qui accomplisse vraiment son métier, par une administration qui respecte pleinement les droits des usagers, et je m'arrête un instant sur ce point, par une réforme de notre système de justice qui puisse enfin s'intéresser à la justice quotidienne, je dirai à la justice de tous les jours.
D'abord, je parlerai de la justice ordinaire, de la justice de tous les jours. Nous avons, là encore, fait apparaître plusieurs éléments qui sont indissociables.
1°) Une justice indépendante qui enfin serait coupée pour tout ce qui est dossier individuel de la chancellerie et du Ministère de la Justice.
Je l'ai d'ailleurs proposé dans le programme de notre candidat à l'élection présidentielle.
Mais indépendance.... On dit toujours indépendance, indépendance, indépendance... On a envie de dire à M. Toubon : "respectez l'indépendance de vos magistrats dans les affaires de la Ville de Paris et quelques autres..." Au moins, ce serait un progrès.
Mais l'indépendance ne signifie pas que le pouvoir judiciaire, l'autorité judiciaire comme on voudra, doit se situer au-dessus de la société, au-dessus des lois, parfois même au-dessus de la Constitution.
Et cette indépendance que nous voulons réaliser est indissociable d'autres principes auxquels nous tenons avec la même exigence :

Fondation Jean Jaurès

une justice qui doit être responsable et impartiale. Nul dans la société ne peut se réclamer d'une grâce d'Etat, ni un parlementaire, ni un journaliste, pas même un magistrat.
Responsable, cela veut dire des magistrats qui ne sont ni des justiciers, ni des militants, mais tout simplement les serviteurs d'une mission de service public qui s'appelle la justice.
Découle de ce vœu, plus qu'un vœu, de cette exigence toute une série de réformes et en particulier à l'avenir, si nous étions suivis et entendus des magistrats, leurs carrières seraient gérées par un Conseil supérieur de la Justice dont la composition serait double : il y aurait, d'un côté, l'élection à la proportionnelle des magistrats qui en feraient partie et pas par les hautes juridictions, et, de l'autre, des personnalités qualifiées choisies par le Parlement.
Une justice indépendante, une justice responsable, une justice impartiales, et troisièmement, une justice respectueuse de la liberté individuelle.
Là encore, je me contenterai simplement d'évoquer quelques points de nos propositions et, en particulier, celle-ci qui me paraît fondamentale :
pour la procédure pénale, la séparation, quelles que soient les traductions techniques, et nous vous proposons d'ailleurs deux solutions, entre l'enquêteur, celui qui mène l'enquête, celui qui mène l'instruction et le juge des libertés, celui qui peut porter atteinte à la liberté par une détention, par la pose d'écoutes téléphoniques ou d'autres mesures de limitation de la liberté.
Croyez-moi, si cette séparation entre l'enquêteur, l'instruction, d'une part, et le juge des libertés que certains d'entre nous souhaiteraient être collégiale était réalisée, ce serait, dans notre pays, une petite révolution.
Justice indépendante, responsable, respectueuse des libertés, enfin, une justice proche des citoyens.
J'aurais peut être dû commencer par cela, ce qui signifie (là je vous épargne les propositions) une justice plus rapide, moins coûteuse, une justice qui assure la présence du citoyen dans une procédure devant, par exemple, un tribunal civil.
Je continue en disant que le document qui vous est soumis complète cette réforme, qui est plus qu'une réforme, qui est un changement de perspective, qui remet en cause, il faut le dire, toute une vision de la justice qui est fort ancienne, par une nouvelle organisation de la justice constitutionnelle en reprenant, en particulier, la proposition de François Mitterrand et de Lionel Jospin d'ouvrir aux justiciables un droit de saisine du juge constitutionnel et le renforcement des pouvoirs du médiateur en permettant à chaque citoyen de pouvoir directement et non plus par l'entremise d'un parlementaire saisir le médiateur qui, par ailleurs, disposerait de pouvoirs d'injonction réels.
Droits individuels, mieux garantis, mais aussi droits sociaux.
Ici, on le sait, le rapport de forces, l'arbitraire patronal, la situation économique sont rarement favorables aux travailleurs, et les lois Auroux avaient représenté un progrès. Malheureusement, nous le savons, une partie de ces lois reste inappliquée, d'où le travail accompli qui n'était pas facile et qui se traduit par toute une série de propositions sur le respect du droit du travail assis sur une meilleure représentation des salariés, sur le renforcement des pouvoirs des

conseillers, des salariés, sur le droit social européen et sur un sujet sur lequel il y aura je crois, dans un instant, une discussion à propos des licenciements économiques.
Sur ce point, disons-le, le texte qui vous est proposé et qui a été le fruit d'une discussion, d'échanges de vues, de consultations des syndicats marque une avancée en prévoyant un recours suspensif auprès de l'Inspecteur du Travail, la négociation sur la base de ces propositions, et en cas d'échec, le recours devant les tribunaux.
J'arrête là sur le résumé (et je m'excuse auprès de ceux qui ont travaillé un mois avec moi) infidèle, imparfait, qui a fait l'impasse sur toute une série de sujets, et malheureusement, l'heure à laquelle nous sommes m'oblige à être infidèle et aussi imparfait.
Je voudrais conclure sur deux points qui me paraissent être deux points fondamentaux :
1°) Et ceci ouvre sur le débat que nous aurons dans quelques instants, le texte qui vous est proposé, je l'ai dit en commençant, est une œuvre commune. C'est le fruit d'un accord de travail qui, je le redis, a été opéré dans un très bon climat.
Et, je le répète, les choses se tiennent. Il y a un équilibre : telle mesure a une conséquence sur telle autre et rétroagit sur une autre.
Je ne dis pas que tout est indissociable, mais c'est une architecture qui a sa logique, ses lignes de force, et, enlever un morceau ou le changer risque de déséquilibrer ce que nous avons souhaité vous proposer comme un texte cohérent.
Ce que j'ai évoqué à l'instant à propos du juge en est une démonstration. Nous nous serions contentés de dire : un juge indépendant, nous aurions manqué à notre mission. Chacun d'entre nous a ses idées fixes, a sa sensibilité, ses expériences et aimerait bien, là ou ailleurs, apporter un accent, une modification, un changement.
Je me permets de donner mon exemple personnel, non pas pour le prendre en modèle, mais pour dire que chacun d'entre nous a dû accepter un certain nombre, je ne dirai pas de sacrifices, ce serait un grand mot, mais de compromis, pour aboutir à un texte cohérent.
Pour ne prendre que quelques cas concrets, personnellement je suis minoritaire, je ne vais pas m'obstiner, je suis pour la proportionnelle. J'aurais souhaité qu'on introduise une dose beaucoup plus forte de proportionnelle. Bon, il y a une large majorité pour un scrutin majoritaire atténué par la proportionnelle, c'est ainsi, et il ne me viendrait pas à l'idée, chacun est libre de déposer l'amendement de son cœur, mais après tout, je pourrais faire mon petit succès en déposant un amendement sur la proportionnelle. Je ne suis pas si sûr qu'il n'obtiendrait pas auprès des militants des suffrages importants... (mouvements)...

Dans la salle - Ce n'est pas une raison !

Fondation Jean Jaurès

Jack Lang - Non, ce n'est pas une raison, après tout, on peut déposer un amendement auquel on croit qui ait un grand succès. C'est la première chose que je voulais dire.
La deuxième, et je conclus sur ce point, au-delà des réformes proposées, réformes législatives ou constitutionnelles, vous le savez bien, l'essentiel viendra de notre volonté, de notre détermination, de notre capacité à entraîner un mouvement, de notre capacité à créer un élan populaire et une dynamique de changement.
Je veux réinsister pour que nous soyons capables, au cours des semaines qui viennent, d'être les propagateurs de ce message.
La démocratie, ce n'est pas un luxe. La démocratie, ce n'est pas un supplément d'âme, ce n'est pas une chose que l'on ajoute pour faire joli, pour faire bien. La démocratie, telle que nous la concevons, je répète, est une démocratie pleine et entière, c'est la condition d'un vrai changement.
Si nous voulons relégitimer le pouvoir politique, faire que demain le gouvernement soit capable de maîtriser enfin le chômage, de le faire reculer, de redonner à ce pays une espérance, une dynamique, rien de fort ne se fera si nous ne sommes pas capables, à chaque instant, d'associer à la préparation de nos décisions et de faire participer à la mise en place de nos décisions l'ensemble, en tout cas une majorité, de français.
Les victoires économiques et sociales, nous ne les gagnerons, je le crois vraiment, nous le croyons vraiment, que si nous sommes profondément, pas seulement par nos lois, pas seulement par nos textes, pas seulement par nos textes de Congrès ou de Convention, pleinement convaincus que c'est par la mobilisation des intelligences, des talents, des énergies que nous pourrons résoudre les grands problèmes qui se posent à nous.
(Applaudissements)

Le président - Mes chers camarades, chacun sait que le plus grand adversaire de la démocratie, c'est le temps. Nous devons organiser nos débats pour cet après-midi.
Dans une minute, à 13 h 30, nous lèverons la séance et nous nous retrouverons à 15 h.
Interviendra d'abord un premier groupe à 15 h pour la présentation d'un certain nombre d'amendements. Je leur demande de faire court, il s'agit de la présentation d'amendements que nous devrons entendre pour en tenir compte dans la suite du débat.
Interviendront, par la suite, un certain nombre de camarades, l'objectif étant de terminer avant le petit déjeuner de demain matin ! Chacun est appelé à sa responsabilité. Nous nous retrouvons à 15 h.

Fondation Jean Jaurès